



Basques et Berbères

Hector Iglesias

► To cite this version:

Hector Iglesias. Basques et Berbères : Comparaisons historico-linguistiques réelles ou imaginaires ?, Presses Académiques Francophones, 2015, 978-3-8416-3607-2. hal-01562376

HAL Id: hal-01562376

<https://hal.science/hal-01562376>

Submitted on 14 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Hector Iglesias

Basques et Berbères

Comparaisons historico-linguistiques réelles ou imaginaires ?



presses
académiques
francophones

Hector Iglesias

Basques et Berbères

Hector Iglesias

Basques et Berbères

**Comparaisons historico-linguistiques réelles ou
imaginaires ?**

Presses Académiques Francophones

Impressum / Mentions légales

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek: Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.d-nb.de> abrufbar.

Alle in diesem Buch genannten Marken und Produktnamen unterliegen warenzeichen-, marken- oder patentrechtlichem Schutz bzw. sind Warenzeichen oder eingetragene Warenzeichen der jeweiligen Inhaber. Die Wiedergabe von Marken, Produktnamen, Gebrauchsnamen, Handelsnamen, Warenbezeichnungen u.s.w. in diesem Werk berechtigt auch ohne besondere Kennzeichnung nicht zu der Annahme, dass solche Namen im Sinne der Warenzeichen- und Markenschutzgesetzgebung als frei zu betrachten wären und daher von jedermann benutzt werden dürften.

Information bibliographique publiée par la Deutsche Nationalbibliothek: La Deutsche Nationalbibliothek inscrit cette publication à la Deutsche Nationalbibliografie; des données bibliographiques détaillées sont disponibles sur internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Toutes marques et noms de produits mentionnés dans ce livre demeurent sous la protection des marques, des marques déposées et des brevets, et sont des marques ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation des marques, noms de produits, noms communs, noms commerciaux, descriptions de produits, etc, même sans qu'ils soient mentionnés de façon particulière dans ce livre ne signifie en aucune façon que ces noms peuvent être utilisés sans restriction à l'égard de la législation pour la protection des marques et des marques déposées et pourraient donc être utilisés par quiconque.

Coverbild / Photo de couverture: www.ingimage.com

Verlag / Editeur:

Presses Académiques Francophones

ist ein Imprint der / est une marque déposée de

OmniScriptum GmbH & Co. KG

Heinrich-Böcking-Str. 6-8, 66121 Saarbrücken, Deutschland / Allemagne

Email: info@presses-academiques.com

Herstellung: siehe letzte Seite /

Impression: voir la dernière page

ISBN: 978-3-8416-3607-2

Copyright / Droit d'auteur © 2015 OmniScriptum GmbH & Co. KG

Alle Rechte vorbehalten. / Tous droits réservés. Saarbrücken 2015

Les énigmatiques *Ibardi(ri)n*, *Ezkirin* et *Idirin* : toponymes basques de type « berberoïde » ?

Dans la province basque et historique du Labourd, plus précisément entre les communes de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, on rencontre un nom curieux et manifestement, selon toute vraisemblance, ancien.

Ibardirin, moderne *Ibardin*

Il s'agit en effet d'un nom de lieu extrêmement connu dans cette région côtière du Pays basque, même par les touristes de passage, lesquels peuvent lire ce toponyme sur plusieurs panneaux de signalisation présents tout le long, entre autres, de l'autoroute les conduisant en Espagne.

Il s'agit en fait du nom d'un col, désormais célèbre pour ses nombreuses *ventas* : celui d'Ibardin que les locaux prononcent *i-bard-inne* et que certains touristes français s'obstinent encore de nos jours à vouloir prononcer, à l'instar des mots français *daim* ou *brin*, *i-bar-dain* ou *i-bar-din*¹.

Mais d'où vient ce nom basque très connu et que peut-il signifier ?

Eh bien, aussi étonnant que cela puisse paraître, de nos jours personne, aucun spécialiste de la langue basque, et le pays n'en manque pas pourtant, ne saurait le dire avec exactitude !

¹ Dans son dictionnaire topographique Paul Raymond, correspondant du ministère de l'Instruction publique et archiviste des Basses-Pyrénées, citait en 1863 une forme *Ibardain*, sans date et sans aucune référence ; mais où Raymond avait-il ou aurait-il lu ou entendu cet étrange *Ibardain* ? à moins qu'il ne se fût agi d'une prononciation, pourtant totalement inconnue des locaux et cela depuis toujours, *i-bar-da-inne* ? Nul ne le sait car la forme que cite Raymond n'apparaît pas dans la documentation ancienne connue à ce jour. Il doit donc probablement s'agir d'une erreur de cet auteur, voire peut-être d'une « coquille » de l'imprimeur (son ouvrage en contient plusieurs, voir *Additions et changements* à la fin de son dictionnaire). C'est pourquoi, construire, comme l'avions tenté il y a quelques années, à une époque où nous n'avions pas encore eu connaissance de la forme attestée *Ibardirin*, une hypothèse à partir de cette forme *Ibardain* (Iglesias, 2000 : 204), qui n'est ni datée ni attestée nulle part, pourra paraître, à bien de égards et probablement à juste titre, vain.

La plupart des bascophones *lambda* seront tentés de rapprocher, spontanément semble-t-il, ce nom de col du vocable euskarien *ibar*, « vallée, vallon », mais la finale *-din* restant imperméable à toute analyse, le toponyme conserve cet aspect énigmatique qui a fini par décourager les plus courageux, spécialistes inclus.

La plus ancienne forme connue de ce fameux nom de col d'environ 310 mètres date de la fin du XVIII^e siècle, plus précisément de 1782 : *Ibardirin* avec un « *elemento no identificado* -dirin » (Belasko, 2000 : 201), contracté par la suite en *-din* (*Ibardirin* > *Ybardin*, 1795).

Comme il est, de l'avis général et à notre connaissance, impossible que cette finale *-dirin* ou *-irin*² puisse avoir un quelconque rapport, cela paraît du moins hautement improbable pour dire le moins, avec le terme basque *irin*, « farine » (que l'on ne manquera pas de comparer, soit dit en passant, avec le berbère *ibrin*, « farine grossière » ; Dray, 2001 : 200), le toponyme garde donc toute sa part de mystère.

Conclusion : dans l'état actuel de la recherche, ce nom basque est inexplicable à partir de la langue basque connue et cela à l'instar de plusieurs autres toponymes basques qui ne reçoivent aucune explication à partir du basque³.

La « bizarrerie » de ce nom basque *Ibardirin*, moderne *Ibardin*, semblerait tenir en réalité à sa physionomie générale et plus particulièrement à sa « structure » — une « structure » qui rappelle curieusement en effet les pluriels des parlers berbères en *(t)i-(...)-(r)in* (parfois *(t)i-(...)-din* dans, par exemple, le pluriel *tighardin* (< *t-i-ghar-d-in* ?) ayant dans l'Aurès le sens de « falaises, hauteurs, escarpements » (Pellegrin, 1949 : 63).

Le nom navarro-labourdin *Ibardirin* (il fait en effet office de frontière entre la province de Navarre et celle du Labourd) fait ainsi immédiatement penser, entre autres, à des toponymes kabyles ou berbères tels que *Tibhirin* (Delartigue, 1904 : 19), toponyme issu, de l'avis général des berbérissants, de la langue berbère *tabḥirt*, pluriel *tibḥirin*, « jardins potagers » (Delheure, 1984 : 30).

² On ne sait en effet s'il faut décomposer cet énigmatique nom en *Ibar-dirin* ou *Ibard-irin*, pour ne citer que ces deux possibilités.

³ Mais alors d'où viennent ces noms ? A quelle(s) langue(s) ancienne(s), à quel(s) peuple(s) appartenaient-ils ? C'est là un point qui n'a toujours pas été résolu par les spécialistes du basque.

Faudrait-il en conséquence décomposer notre énigmatique *Ibardirin* basque en un hypothétique *i-bardir-in* (issu d'un prototype **i-bar-tir-in* ?), sachant que Schuchardt avait déjà postulé, souligne Gavel (1931 : 38-39), que l'*i*- initial des termes basques aurait été en proto-basque un ancien préfixe dont la valeur originelle se serait perdue, d'où : *ibar* < *i-bar* ?

Il ne s'agit bien évidemment que de simples spéculations, mais comme de toute façon aucun spécialiste de la langue basque n'a jamais eu, à notre connaissance, aucune autre explication à proposer, il nous sera par conséquent permis d'explorer toutes les autres voies possibles s'offrant à nous.

Ce nom basque n'est pas le seul à posséder une telle « structure ».

A notre connaissance, il en existe au moins deux autres, et les deux curieusement restent imperméables à toute explication étymologique à partir du basque.

Ces noms basques sont *Ezkin* en Navarre et *Idirin* en Biscaye.

Le premier nom, celui d'*Ezkin*, désigne le sommet d'une montagne de la région navarroise de Bertiz, située non loin de notre fameux col d'*Ibardirin* / *Ibardin*.

Ezkin

Le nom est cité pour la première fois dans le *Diccionario Geográfico-Histórico de España*, daté de 1802, sous la forme *Ezquirin* (Belasko, 2000 : 43). L'origine et la signification de ce nom sont inconnues (le terme basque *ezki*, « peuplier, tilleul » n'étant pas ici, en ce qui concerne le sommet d'une montagne, satisfaisant de l'avis général, la finale restant par ailleurs énigmatique).

Nous nous contenterons de constater un fait curieux : A. Pellegrin cite dans son *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie* le terme berbère *isk* ou *ich*, « corne » et par extension « pic, sommet, montagne, escarpement » (Pellegrin, 1949 : 57).

Le nom navarrois — plus précisément oronyme — *Ezkin* pourrait-il se décomposer en *ezk-irin* < **izk-ir-in* ?

La « structure » de ce nom aurait-elle un quelconque rapport avec les pluriels de type berbère ou « berberoïde » (terme plus vague et général) en *(t)i-(...)-(r)in* ?

Notons enfin que de nombreuses montagnes basques dont le nom est la plupart du temps inexplicable, voire difficilement explicable, font apparaître un élément initial *ix(t)*⁴ / *itx-* / *is(t)-* / *itz-* / *iz-* / *izk-* / *esk-* / *est-* / *etx-* / *ezk-* (Belasko, 2000 : 224-228 ; 170-177).

A ce jour, il n'existe en effet aucune explication satisfaisante en ce qui concerne leur signification. La plupart de ces noms de montagne paraissent anciens, mais une explication réaliste à partir de la langue basque connue reste toutefois malaisée, voire impossible.

Idirin

Le deuxième nom, celui d'*Idirin*, désigne quant à lui un quartier actuel⁵ de la localité biscaïenne de Zeberio, dans la région d'Arratia. Ce nom est relativement connu car il s'agit également d'un patronyme basque d'origine médiévale assez répandu encore de nos jours.

L'origine et la signification de ce nom basque restent également inconnues (le terme basque *idi*, « bœuf » n'étant pas ici non plus satisfaisant de l'avis général, il a été systématiquement écarté par tous les spécialistes s'intéressant à cette question linguistique).

La seule chose qui puisse être dite par conséquent est que ce nom biscaïen ressemble « comme une goutte d'eau » à un pluriel de type berbère : *Idirin* < **i-dir-in* ? forme plurielle d'un singulier **a-dir* ? où nous serions en présence d'une racine -*DR*- ?

Mais quelle aurait pu en être la signification ? Nul ne le sait.

Présence berbère territoire basque : existence récente ou ancienne ?

Si ces noms énigmatiques ont une quelconque relation avec la langue berbère, encore faut-il essayer à présent de comprendre comment ils auraient pu parvenir jusqu'à ces territoires basques.

⁴ Ici le *x* de l'orthographe basque moderne représente le son français *ch* de cheval.

⁵ A l'origine il s'agissait de deux *caseríos* de Zeberio, c'est-à-dire des sortes de grandes maisons de campagne d'origine médiévale (à savoir des grandes fermes, domaines ou hameaux), l'une dite *Idirin-goikoa*, « Idirin d'en haut » et l'autre *Idirin-bekoa*, « Idirin d'en bas ». Ces deux maisons historiques de la province de Biscaye sont à l'origine du nom de famille basque médiéval *Idirin*.

S'agit-il de noms « récents », c'est-à-dire remontant aux VIII^e et IX^e siècles ? A savoir au début de la conquête musulmane de la péninsule Ibérique ?

Lorsqu'on examine une carte historique montrant les *asentamientos* ou établissements berbères dans la Péninsule durant le VIII^e siècle, des territoires bien connus des historiens (Martínez Ruiz & Maqueda, 2000 : 102), on constate que les Berbères — qui, on le sait, représentaient la grande majorité des troupes musulmanes dès le début de la conquête en 711⁶, les Arabes à proprement parler (c'est-à-dire originaires d'Arabie) étant peu nombreux, quelques milliers tout au plus — appréciaient tout particulièrement et manifestement les zones montagneuses : les *sierras* de Gredos et de Guadarrama au nord de Madrid, la *Sierra Nevada* et la *Sierra Morena* en Andalousie (autrement dit les plus hautes chaînes montagneuses de la Péninsule) ainsi que plusieurs autres régions montagneuses du centre de l'Espagne puisque c'est manifestement dans ces contrées qu'ils choisirent de s'installer la plupart du temps.

L'Espagne étant, en dehors de la petite Suisse, le pays le plus montagneux d'Europe, les Berbères ne durent pas être très dépaysés lors de leur entrée dans la Péninsule, un territoire qui devait par bien des aspects leur rappeler l'Afrique du Nord.

Se sont-ils installés tout le long de la cordillère cantabrique et cela jusqu'au Pays basque ? La réponse semble être certaine : en effet les Berbères s'installèrent bien, au cours des premières années de la conquête, dans une partie de la Galice, dans la région de León, en pays cantabre (en particulier dans la région d'Amaya) ainsi que dans les régions frontalières du Pays basque actuel (La Bureba, etc.).

Cependant ces *asentamientos* « berbéro-cantabriques » dureront peu, jusqu'en 740 pour être précis, époque à laquelle éclata une révolte berbère (il y en aura plusieurs) en Afrique du Nord et en Espagne ; un soulèvement dirigé contre le pouvoir arabe, une insurrection qui entraîna aussitôt l'envoi par le calife de Damas de nombreuses troupes syriennes dans ces régions occidentales ; ce qui provoqua aussitôt une nouvelle émigration de ces populations « hispano-berbères » récemment installées dans le Nord de l'Espagne.

A partir de cette date, la présence berbère dans le Nord de la péninsule Ibérique disparaît-elle pour autant définitivement ?

⁶ Plusieurs dizaines de milliers d'hommes, peut-être quarante mille individus, sinon davantage.

Difficile de le savoir.

Ce que l'on sait est qu'à cette époque toute la région de Pampelune, à savoir en gros le Pays actuel, fait partie de la zone d'influence musulmane à la suite d'un pacte entre les Basques et les armées musulmanes, c'est-à-dire plus précisément « arabo-berbères » — mais en réalité, on l'a vu, presque exclusivement berbères.

Ce que les historiens croient également savoir, c'est que les Basques de l'époque auraient eu, malgré quelques accrochages violents, quoique plutôt rares semble-t-il, de « relativement bonnes » relations, en règle générale du moins, avec les envahisseurs musulmans ; avec lesquels ils n'auraient pas hésité parfois à s'allier contre les Francs (Eginhard écrit en effet dans ses *Annales*, année 806 : « *En Espagne les Navarrais et les Pamplonais, autrement dit les Basques de la Péninsule, avaient pris le parti des Sarrasins* »⁷) et même à établir des alliances matrimoniales avec les musulmans (d'où l'existence à l'époque d'une curieuse onomastique hybride « basco-arabe »).

En effet, bien que tout cela ne soit pas d'une clarté absolue, ce que l'on sait en revanche avec certitude est qu'au début du X^e siècle la mère du calife de Cordoue, Abd al-Rahman III, une certaine Onneca⁸, était basque.

On sait également qu'une centaine d'années auparavant, au début du IX^e siècle, il y aurait eu, semble-t-il, une attaque combinée entre les Basques et les musulmans contre les Francs de Louis le Pieux.

Par conséquent, les Berbères de cette époque auraient-ils pu laisser dans les territoires basques actuels quelque trace de nature linguistique ?

⁷ Pour les Francs les Basques étaient considérés comme des êtres perfides : *Wasconicam perfidiam*, « la perfidie basque » écrit Eginhard. Trois siècles plus tard, au début du XII^e siècle, le pèlerin français Aimery Picaud laissera une description détaillée, restée célèbre, des Basques : « *C'est un peuple barbare, différent de tous les peuples et par ses coutumes et par sa race, plein de méchanceté, noir de couleur, laid de visage, débauché, pervers, perfide, déloyal, corrompu, voluptueux, ivrogne, expert en toutes violences, féroce et sauvage, mal-honnête et faux, impie et rude, cruel et querelleur, inapte à tout bon sentiment, dressé à tous les vices et iniquités. Il est semblable aux Gètes et aux Sarrasins par sa malice et de toute façon ennemi de notre peuple de France. Pour un sou seulement, le Navarrais [= Basque de la péninsule Ibérique] ou le Basque [= Basque du Nord des Pyrénées, dans la région de Bayonne] tue, s'il le peut, un Français.* » (Viellard, 1997 : 28-29).

⁸ En orthographe basque moderne *Oneka*.

C'est là une question à laquelle, à partir des connaissances actuelles, on ne peut répondre de manière définitive. Mais serait-ce pour autant impossible ? En théorie non.

La deuxième possibilité serait de revenir ou de s'en tenir tout simplement à l'hypothèse « basco-berbère » dite « classique », à savoir : les Basques et les Berbères seraient issus d'une même population ancienne ayant vécu à une époque indéterminée (mais quand ? au cours du Néolithique ? à la fin du Paléolithique ?) dans une région également indéterminée (mais où ?), ce qui pourrait peut-être expliquer certaines similitudes présumées, entre autres toponymiques, entre les langues basque et berbère.

Faudrait-il alors envisager l'hypothèse selon laquelle certains toponymes basques soient très anciens, autrement dit envisager la possibilité qu'ils aient plusieurs milliers d'années ? Serait-ce possible ? La réponse est difficile.

Quoi qu'il en soit, les toponymes basques étudiés ici restent, à l'heure actuelle, inexplicables. La langue berbère aura au moins eu dans le cas présent le mérite d'essayer d'apporter une piste de travail.

Le fleuve *Magrada*

La localisation d'un fleuve situé durant l'Antiquité en territoire vardule et appelé *Magrada* (Méla, *Pomponii Melae De Chorographia*, Livre III, 15) n'a jamais pu être menée à bien et son emplacement est resté jusqu'à ce jour une énigme. C'est en effet Pomponius Méla qui, au début de notre ère, mentionne pour la première fois, dans sa *Chorographie*, l'existence de ce fleuve appartenant aux Bardyètes ou Vardules.

Cet ouvrage fut rédigé probablement au début de l'année quarante-trois après Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Claude. Pour comprendre l'intérêt et les nombreux problèmes que pose cette œuvre en ce qui concerne la description d'une partie du littoral basque, ainsi que les controverses qu'elle n'a pas manqué de provoquer, il est nécessaire en effet d'en relater brièvement l'histoire.

Méla est un Espagnol, au sens classique du terme, c'est-à-dire un individu originaire des *Hispaniae* ou des Espagnes — le pluriel étant déjà utilisé au début de notre ère ; au XX^e siècle, les franquistes continuaient encore à utiliser cette expression pour désigner leur chef : « *Caudillo de las Españas por la gracia de Dios* » —, ou plus exactement originaire de la localité de *Tingentera* (nom d'origine et de signification inconnues, probablement ibérique) ou encore *Iulia Tra-ducta*, comme il l'indique lui-même (Méla, Livre II, 6, 96), bourgade qu'on s'accorde à situer près de l'actuelle ville de Tarifa, en Andalousie (Silberman, 1988 : VIII) ; c'est toutefois la localité voisine d'Algésiras qui, selon Schulten, se trouverait sur l'emplacement de l'antique *Tingentera* (Schulten, *Real-enzyklopädie der klassischen Altertum-swissenschaft*, VI A, 2 : 1383 ; cité par Silberman, 1988 : VIII, n. 3).

Egalement connu sous le titre latin de *De situs orbis*, son ouvrage constitue la plus ancienne description géographique du monde en langue latine qui nous soit parvenue. On a vu dans cette œuvre, en raison de sa brièveté, une sorte d'ouvrage de vulgarisation s'adressant à un large public. L'histoire du manuscrit de cet ouvrage (un parchemin du IX^e siècle comportant 199 folios en bon état, le texte de Méla, transcrit sur deux colonnes, à raison de 22 lignes par colonnes, y étant

soigneusement calligraphié), connu sous le nom de *Codex Vaticanus latinus* 4929 (dorénavant = *Vat. lat.*), est intéressante à plus d'un titre : en effet, deux des œuvres que contient ce manuscrit, le *De Chorographia* et l'épitomé de Titius Probus, portent l'indication du lieu où fut édité le codex lui ayant servi de modèle, c'est-à-dire Ravenne, lieu de résidence des empereurs romains au VI^e siècle et un des principaux centres de la vie intellectuelle à l'époque, ainsi que le nom de l'éditeur de l'époque : *Rusticius Helpidius Domnulus*, un poète chrétien vivant vers 530-540 (Silberman, 1988 : XLVI, d'après les travaux de G. Billanovich, S. Cavallin ; cf. *infra* bibliographie).

C'est grâce ensuite à un érudit irlandais, Virgile de Salzbourg, qui vécut au cours des années 750 et qui connaissait l'ouvrage de Méla, que ce dernier atteignit le Nord de l'Europe. Et c'est vraisemblablement par l'intermédiaire de ce même érudit irlandais que l'œuvre de Méla finit par parvenir, dans les années 860-862, à un autre lettré de l'époque : Heiric d'Auxerre, qui en assura aussitôt la publication calligraphiée (ouvrage connu désormais, on l'a vu, sous le nom de *Vat. lat.* car conservé actuellement par la Bibliothèque Vaticane depuis 1612 après avoir, au cours de la Renaissance, quitté la France pour regagner l'Italie) ainsi que celle des autres œuvres contenues dans ce même manuscrit, visiblement une copie issue du codex originaire de Ravenne, lequel disparut totalement — l'histoire de ces événements a été reconstituée par Billanovitch (Silberman, 1988 : XLVII).

Or le *Vat. lat.* — qui sert actuellement de référence obligée à tous les chercheurs — porte la trace de corrections dues à deux auteurs, deux mains d'époques différentes. Le premier serait le copiste chargé de reproduire le modèle, disparu ensuite, on l'a vu, sans laisser de traces. Le second ne serait autre, a-t-on supposé, que Heiric d'Auxerre, qui dut réviser le travail du copiste en le comparant au modèle disparu.

Il existe en outre un autre correcteur (ou peut-être simple lecteur) dont on s'accorde à penser qu'il vécut à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle et qui, de toute façon, n'a apporté que peu de modifications au texte. Les corrections les plus nombreuses sont celles du second correcteur, probablement, on l'a dit, Heiric d'Auxerre — c'est par l'intermédiaire d'une copie de l'archétype de ce manuscrit connu sous le nom de *Vat. lat.* (à savoir une copie datée du XII^e siècle et maintenant perdue, mais qui fut sans doute acquise par Pétrarque en Avignon au XIV^e siècle, auteur à qui l'on doit en outre d'avoir largement répandu l'ouvrage de Méla à la Renaissance) que l'on a également connaissance de l'existence de

certaines autres documents appelés *recentiores* (= lat. « les plus récents »), sorte de manuscrits également baptisés *deteriores* (= lat. « les moins bons »), qui tous dérivent en effet du manuscrit *Vat. lat.* Ces *deteriores* ont été minutieusement consultés par le savant P. Parroni (Silberman, 1988 : LXVIII).

On estime enfin que le texte de Méla présentant actuellement le plus de garantie est celui établi d'après le seul *Vat. lat.*, « *le seul manuscrit qui désormais doit être pris en considération* » (Silberman, 1988 : LII) et sur lequel Karl Frick, dans son édition de la *Chorographie* (Frick, 1880, rééd. 1968), s'était déjà appuyé exclusivement.

Le fleuve *Magrada* n'ayant donc jamais pu être identifié avec exactitude, Adolf Schulten (1955 : 363) pensait qu'il s'agissait peut-être, en l'absence de quelque autre certitude, de l'Urumea qui a son embouchure dans la ville de Saint-Sébastien.

Le Père Joseph Moret, dans un fameux ouvrage paru en 1767 (Moret, *Sitio de Fuenterrabía* ; ouvrage cité par Furundarena, 2002 : 197), croyait quant à lui qu'il s'agissait de la Bidassoa : « *Vidasoa a quien Pomponio Mela llamo Magrada* » (Moret, 1767 : 28).

L'empreinte nord-africaine et orientale

Manuel de Larramendi, dans un ouvrage rédigé également au XVIII^e siècle (*Corografía o descripción general de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*), vraisemblablement vers 1750, décrit au chapitre IV les rivières et les fleuves de la province, à savoir dans un chapitre intitulé *Del elemento del agua y primero de los ríos de Guipúzcoa* (Tellechea Idigoras, 1969 : 25-28).

Voici son texte :

« *En su corto distrito tiene Guipúzcoa seis ríos principales, que son : Vidasoa, Bertandegui, Urumea, Oria, Urola y Deva, en los cuales entran otros ríos pequeños y arroyos, y todos entran en el Océano Cantábrico por los puertos de Fuenterrabía, Pasaje, San Sebastián, Orio, Zumaia y Deva* ».

Puis, décrivant avec soin l'actuel *río de Oyarzun* qu'il appelle *Bertandegui* (Tellechea Idigoras, 1969 : 26), il poursuit :

« *Bertandegui es río que nace en jurisdicción de Oyarzun y se acaba en la misma jurisdicción antigua para entrar al mar. Juntansele varios arroyos, que nacen de sus montes, y pasando por Rentería, que en lo antiguo fue barrio de Oyarzun, y a la vista de Lezo, entra en el mar por el canal de Pasaje. (...) Llá-*

manle muchos autores río de Lezo, no teniendo nada de Lezo, ni en su nacimiento, ni en su carrera, ni en su fin. Río es de Oyarzun y porque nace y muere allí mismo y en su jurisdicción, se le da el nombre de Bertandegui ».

C'est-à-dire en français :

« A l'intérieur de son petit district, le Guipuzcoa compte six fleuves principaux, qui sont : Bidassoa, Bertandegui, Urumea, Oria, Urola et Deva, à l'intérieur desquels se jettent d'autres petites rivières et ruisseaux, et tous se jettent dans l'Océan cantabrique [le golfe de Gascogne] à partir des ports de Fontarabie, du Passage, de Saint-Sébastien, Orio, Zumaya et Deva. Bertandegui est un fleuve qui naît dans la juridiction d'Oyarzun et se termine dans la même ancienne juridiction avant de se jeter dans la mer. Il a pour affluents plusieurs ruisseaux, qui naissent dans les montagnes alentours, et en passant par Rentería, qui fut jadis un quartier d'Oyarzun, et alors qu'il parvient à hauteur de Lezo, il se jette dans la mer le long du canal du Passage. (...) Beaucoup d'auteurs l'appellent río de Lezo, bien que Lezo ne soit en rien concerné par la configuration de son tracé, ni pour ce qui est de sa source, ni pour ce qui est de son cours, ni pour ce qui est de son embouchure. C'est le fleuve d'Oyarzun et c'est parce qu'il naît et meurt à cet endroit même et dans la juridiction de ce village qu'on lui donne le nom de Bertandegui ».

Plusieurs remarques peuvent être faites à propos de ce texte. En premier lieu, ce fleuve paraît avoir successivement plusieurs noms, chaque localité traversée lui donnant un nom différent. En outre, il faut souvent se méfier des étymologies de Larramendi, point sur lequel la plupart des auteurs ayant lu ses ouvrages semblent être en parfait accord : les explications étymologiques qu'il donne sont presque toujours populaires et fantaisistes.

On apprend toutefois qu'à l'époque les habitants d'Oyarzun appelaient leur *río* [en langue espagnole et en basque, entre autres, on ne fait pas de différence entre *fleuve* et *rivière*] *Bertandegui* car, ajoute-t-il, ce fameux *río* naît et meurt dans une même et seule juridiction, à savoir celle d'Oyarzun — Larramendi part du principe, bien qu'il ne le dise pas, que le nom est issu du basque *bertan*, « là-même ».

En conséquence *Bertandegui* doit signifier, laisse-t-il entendre, « chez là-même » (< **bertan(t)egi*, « trad. litt. 'demeure de là-même' »), mais l'explication semble fantaisiste.

La toponymie *renteriana* : une découverte inattendue

Or, il y a de cela quelques années, un érudit local (les érudits locaux sont très utiles à la recherche car la plupart du temps ils ont accès à des documents que les spécialistes ne connaissent pas ou ne consultent pas) originaire de Rentería, M. Antonio Sainz Echeverría (1996 : 9-27), a trouvé, en fouillant les archives de sa ville, quel était l'ancien et véritable nom (à savoir *Madre* ; nous avons pu en effet consulter *in situ* le document manuscrit où il est fait mention de ce nom ; ce dernier apparaît en effet dans les archives municipales de Rentería : (*río*) *Madre*, année 1828, f^o. 7. Edicto : P^{unto} 22) de ce qu'on appelle actuellement, faute de mieux, le *río de Oyarzun* lequel, après avoir traversé le village dont il tire le nom et la ville de Rentería, a son embouchure dans la localité du Passage de Saint-Jean (*Pasajes de San Juan* ou, d'après son nom basque actuel qui en dérive, *Pasaia*). L'auteur, aujourd'hui disparu, y débutait ainsi son intéressant et extrêmement utile article (Sainz Echeverría, 1996 : 9) : « *Hojeando viejas páginas de actas de nuestro Ayuntamiento para la realización de un trabajo, aparecieron ante mis ojos, entre muchos topónimos archiconocidos, otros para mí desconocidos* ».

Ainsi d'après les archives municipales de Rentería, au début du XIX^e siècle, plus exactement en 1828, les autochtones du lieu, c'est-à-dire les habitants de Rentería, appelaient encore ce fleuve *río Madre*, nom tombé par la suite dans l'oubli. La découverte de ce nom a en effet surpris non seulement l'érudit local qui en est à l'origine, mais également la plupart des personnes qui ont été par la suite mises au courant de cette trouvaille.

Pensant qu'il s'agissait probablement du vocable espagnol *madre*, « mère » et en raison de l'ignorance du texte de Méla dans laquelle se trouvaient la plupart des personnes concernées par cette affaire, on n'a malheureusement accordé aucune importance à cette découverte, pourtant d'une grande importance puisqu'il ne peut s'agir en effet et immanquablement que du même nom, sous une forme corrompue à la suite d'une évolution phonétique, que celui apparaissant dans l'ouvrage de Méla étant donné qu'une hypothétique explication toponymique à partir du mot espagnol *madre* ne peut être retenue ; et à plus forte raison dans cette région bascophone.

L'existence en Espagne des toponymes *Madredagua* et *Madredelagua* cités par Coromines (1972 : 116) ne peuvent en effet avoir aucun rapport avec cet hydronyme *renteriano* : ils sont issus du latin *matre(m)*, « mère » ayant ici le sens de « mère, cours d'eau, lit [c'est-à-dire le lit d'un cours d'eau, d'une rivière] »

étant donné qu'en basque le latin *mater / matre(m)* aurait dû aboutir à **matere* (ou **batere*) ou à quelque autre forme analogue, mais certainement pas à *madre*.

En conséquence, ce nom basque, en l'occurrence cet hydronyme *renteriano*, ne peut être mis en relation qu'avec le fameux fleuve de l'Antiquité appelé *Magrada*, d'autant plus que d'après la description que fait Méla des côtes « guipuzcoanes », il s'agit d'un fleuve situé juste avant le « *promontoire de la chaîne pyrénéenne, [où] se terminent les Espagnes* (ad Pyrenaei iugi promontorium pertinens cludit Hispanias) », c'est-à-dire assurément l'actuel cap Higer (Ptolémée, II, 6, 10 ; également Schulten, 1955 : 245-246).

Par conséquent, il n'existe que trois possibilités : soit il s'agit de l'Urumea comme le pensait Schulten, soit de la Bidassoa comme le croyait Moret, soit, plus sûrement désormais, du *río Oyarzun*, lequel en 1828 était encore appelé *río Madre* par les habitants de Rentería.

L'évolution phonétique du nom antique a dû être dès lors la suivante : *Ma-gra-d-a* > **Ma-d-ra-g-a* (à la suite d'une métathèse *g / d ~ d / g* qui en basque, et en gascon, est courante) > **Madra(g)a* > **Madraa* (à la suite de la chute, normale en basque, du *g* intervocalique) > *Madre* ; peut-être à la suite d'une ultérieure et très hypothétique analogie avec le mot espagnol *madre* ou, beaucoup plus probablement, à la suite d'une influence phonétique de quelque autre nature, peut-être d'origine gasconne étant donné que le secteur était autrefois peuplé de locuteurs gasconophones (au Passage de Saint-Jean les autochtones parlaient encore gascon à la fin du XIX^e siècle), la fermeture d'un *a* en *e* dans cette position étant cependant également attestée en basque (cf. Uhlenbeck, Gavel, *infra*).

Dans l'évolution **Madraa* (c'est-à-dire *aa* long contracté ultérieurement en *a*) > **Madra* > *Madre*, la fermeture d'un *-a* en *-e* est au surplus attestée en basque (cette fermeture apparaît dans le nom de village *Elbete*, vallée de Baztan, Navarre, autrefois *Elueta*, 1617, la forme actuelle résultant de l'évolution phonétique qui suit : *u* (dans la forme *Elueta*) > *w* > *b*) puisque, entre autres, elle est décrite par C. C. Uhlenbeck (1909 : 468) et Henri Gavel (1921 : 7, § 6, n. 2) dans des vocables dans lesquels on a affaire à « *un r précéd[a]nt* » la voyelle.

Uhlenbeck mentionne les cas suivants : bisciaïen. *gara*, *zara* (mais pl. *zaree*) > labourdin *gare*, *zare* où c'est « *encore un r précédent qui semble avoir causé l'alternance de a et e* », si on admet pour cela effectivement l'évolution, fort probable, *gara* > *gare* et non l'inverse. Dans certains cas, il est certain que la voyelle *a* est la plus ancienne : guipuzcoan, labourdin *nabala* (et *labana* à la suite d'une métathèse) > bas-navarrais *nabela*, « couteau de poche, rasoir » étant

donné que le mot est issu de l'espagnol *navaja*. Il ne faut pas confondre toutefois ces alternances avec celles de *a* et *e* qui ont lieu « lorsqu'un *a* est précédé d'un *i* ou d'un *u* », ce qui a pour conséquence qu'« *il se change en e* » à la suite d'un phénomène de métaphonie bien connu, entre autres, du basque.

Il paraît difficile de rapprocher ce nom antique de celui, curieux, de *Bertandegui* cité par Manuel de Larramendi. Ce dernier est peut-être issu d'un prototype **Bertanda-(h)egi* > **Bertand(a)-egi*, « bord, limite de **Bertanda* », quoique vraisemblablement il doive plutôt s'agir du nom d'une maison d'Oyarzun dont on se serait servi pour désigner le cours d'eau, ce qui est également assez courant : **Belt(r)an-(t)-egi* > *Bertan-(d)-egi*, « chez *Beltrán* (= *Bert(r)and* avec chute du *-r-* par dissimilation, cf. *Pero Bertran*, 1366) ». Nous ne savons pas s'il a existé une maison de ce nom dans cette localité. Seule une enquête plus poussée pourrait permettre de trancher.

Quoi qu'il en soit, il paraît extrêmement difficile de relier un hypothétique prototype **Bertanda* au nom antique *Magrada* à travers une forme nasalisée (quoique cette nasalisation soit *en théorie* possible) à laquelle serait venue s'ajouter une métathèse ultérieure (également « possible ») : *Magrada* > **Magrāda* > **Magraⁿda* > **Barganda* > **Barkanda* > **Bartanda* > **Bertanda* + *-(h)egi* ; l'évolution du segment *-rg-* > *-rk-* > *-rt-* est cependant difficile à envisager ; quoique l'alternance entre *-k-* et *-t-* soit attestée en basque : *Auxtin* > *Auxkin*, « Augustin » (Gavel, 1921 : 398, § 175).

Concordance « basco-berbère »

Cet antique *Magrada* vardule ou « guipuzcoan », qui constitue un nom de cours d'eau, à savoir un hydronyme, correspond, sans contredit, à celui de la Medjerda, le plus grand fleuve de Numidie (l'actuelle Tunisie), à savoir le *Băgrāda* ou, sous sa forme « hellénisée », *Bagradas* de l'Antiquité, c'est-à-dire l'antique Bagrade « lybico-berbère », aujourd'hui, on l'a vu, la Medjerda (Caesar, *De bello civili*, II, 24, 1 ; II, 26, 1 ; Tite-Live, XXX, 25, 4 ; Plin, V, 24 ; VIII, 36 ; correspondant au *Βαγράδα(ς)* de Ptolémée, IV, 3).

Quoique cette correspondance hydronymique soit des plus limpides et ait été en outre confirmée par les plus éminents savants, elle est d'ordinaire méconnue en Pays basque — mieux, elle continue parfois, plus rarement, à être parfaitement ignorée par les quelques chercheurs, il est vrai peu nombreux, qui devraient pourtant en avoir eu connaissance ; c'est le cas, entre autres, de Julio Caro Baroja

qui en avait eu connaissance comme le montre l'un de ses ouvrages intitulé *Los pueblos de España* (Caro Baroja, 1981, I : 375).

Caro Baroja, un auteur qui ne fit jamais mystère de son refus, jamais véritablement argumenté cependant, ce qui le rendait d'autant plus incompréhensible, d'admettre les similitudes « basco-berbères », fussent-elles les plus limpides, relègue, d'un mot dédaigneux, dans le domaine de la fable les dires du grand savant que fut Adolf Schulten concernant le Bagraade africain ; à savoir les dires apparaissant dans son ouvrage intitulé *Numantia. Band I. Die Keltiberer und ihre Kriege mit Rom* (Schulten, 1914 : 39) ; et non dans celui où il traite de la guerre que les Asturiens et les Cantabres menèrent contre Rome (Schulten, 1962 : 73-76), comme l'écrit par erreur Caro Baroja.

En sorte qu'on peut soutenir, en nous appuyant pour cela sur l'autorité, on l'a vu, des plus illustres savants versés dans ces difficiles questions (Adolf Schulten, Alfredo Trombetti, A. Pellegrin, Charles Rostaing, etc), que cette concordance ne peut souffrir quelque contestation que ce soit ; bien que cette correspondance toponymique ait été négligée, et continue encore de nos jours à être passée sous silence par bon nombre d'auteurs de la péninsule Ibérique et en particulier par ceux du Pays basque, les uns, l'immense majorité, par simple ignorance, les autres, extrêmement peu nombreux il est vrai, parce que cela allait — et va — à l'encontre de leurs singulières conceptions des origines nationales.

Pour ce qui est de la plupart des chercheurs actuels, l'explication est encore plus élémentaire : les vénérables, et souvent inégalés, travaux, entre autres, d'érudits tels que Karl Müller, Adolf Schulten, Raymond Lizop, etc., sont ignorés presque toujours par méconnaissance, manque de curiosité et d'intérêt ou simplement parce que les commentateurs actuels ont cru comprendre que ces ouvrages, la plupart du temps des modèles d'érudition, « auraient vieillis » et qu'il serait désormais inutile de s'y attarder, etc.

L'alternance *Bagrada* / *Magrada* est due à une nasalisation, relativement fréquente, de la consonne initiale *b-* → *m-*. Charles Rostaing signale, entre autres, que lorsque « la consonne est bilabiale, outre les formes orales qu'elle peut revêtir, elle peut être prononcée avec un souffle nasal, d'où une alternance oralo-nasale, si bien qu'une racine à élément consonantique bilabial peut prendre quatre formes : *PxL- / *BxL- / *WxL- / *MxL- » (Rostaing, 1973 : 23).

Les exemples de l'alternance *b-* / *m-* ou *-b-* / *-m-* sont nombreux en toponymie, notamment antique (Rostaing, 1973 : 23, n. 5 ; l'auteur y donne une longue

liste dans laquelle il cite, entre autres, l'alternance *Bagrada* > *Magrada*). En basque, cette alternance, courante, est également attestée : latin *băcila*, « baguettes, verges portées par les licteurs » est devenu *makila*, « bâton », etc.

Le Bagrade d'Asie

En outre, et cela doit être fortement souligné car il s'agit d'un fait relativement méconnu, même dans les cercles les plus érudits, et quelque étrange que cela puisse paraître (il est vrai que les chercheurs, toutes origines et époques confondues, à s'être préoccupés de ces questions se compte souvent sur les doigts d'une main), un fait dont l'importance est pourtant considérable : ce nom désignait également dans l'Antiquité, selon Ptolémée, un autre fleuve, situé en Asie celui-ci, notamment dans le Moyen-Orient : le *Bagrada-s* (Ptol., VI, 4 ; VI, 6 ; VI, 8 ; forme « hellénisée » du point de vue phonétique : *Βαγπάδα-ς*⁹) qui coulait dans le territoire de la Carmanie, c'est-à-dire sur les limites orientales de l'ancienne Perse.

Ce fleuve se jetait dans le golfe Persique et servait de limite à la Carmanie (actuelle province de *Lāristān* et *Kermān*, sud de l'Iran) et à l'ancienne Perse ou *Persis* de l'Antiquité (autrefois *Pārsa*, actuelle province de *Fārs* ou *Fārsistān*, moderne *Fārs-et-Banader*). La Carmanie était située entre, à l'est, la Gédrosie (actuelle province du Béloutchistan et du Mekran, sud-est de l'Iran) et, à l'ouest, la *Persis* mentionnée auparavant. Le Bagrade d'Asie serait peut-être, d'après la *Grande Encyclopédie*, l'actuel fleuve iranien appelé Budmir, voir cependant *infra*. Le nom de la Carmanie apparaît à l'époque hellénistique (Arrien, XXXII, 2) ; les Carmaniens ou Carmanes (Hérodote, I, 125 ; Strabon, XV, 2, 14 ; Diodore, II, 2, 3 ; XVII, 105, 7 ; Pline, VI, 107) habitaient une région agricole sur la côte du golfe Persique, l'intérieur étant désertique.

Ces concordances hydronymiques antiques, sans contredit extrêmement limpides et que nul ne peut savamment récuser (et que nul ne s'aventure à récuser au surplus ; on se contente de les négliger presque toujours par ignorance), entre le fleuve « lybico-berbère » appelé *Bagrada*, le « cantabro-pyrénéen » *Magrada* et l'« asiatico-persique » connu sous le nom de *Bagrada* ainsi que, le cas échéant, le fleuve libyque *Megradi* ou *Magradi*, n'ont été, pour autant qu'on puisse en juger, que très rarement mentionnées.

⁹ La forme grecque que donne Ptolémée pour cet hydronyme d'Asie est identique à celle qu'il donne pour le nom du grand fleuve tunisien, moderne la Medjerda.

En particulier l'existence du Bagra de d'Asie qui semble, on l'a vu, et quelque étrange que cela puisse paraître ici aussi, n'avoir jamais été notée, la plupart des auteurs, entre autres, du Pays basque l'ayant toujours, on l'a vu, et à n'en pas douter à la suite d'une grande et profonde méconnaissance de l'œuvre de Ptolémée dans son intégralité, ignorée.

Or le texte de Claude Ptolémée ne pouvant être mis en cause — il ne l'a d'ailleurs jamais été sur ce point ; le Bagra de d'Asie apparaissant au surplus à plusieurs reprises dans son ouvrage, une erreur hypothétique de l'astronome grec, qui n'en commet aucune, du moins en ce qui concerne la nomenclature géographique¹⁰, ne peut être retenue —, on est dès lors forcé d'admettre qu'il y a identité parfaite entre ces noms ; la *Grande Encyclopédie*, rédigée au cours de la deuxième partie du XIX^e siècle sous la direction de Berthelot, mentionne, sans en contester l'existence, le Bagra de d'Asie dont parle à plusieurs reprises Ptolémée et reconnaît dans ce fleuve asiatique l'actuel, on l'a vu, Budmir iranien.

Il paraît toutefois préférable de s'en tenir ici à une étude fort savante qui, quoique méconnue, revêt cependant une très grande importance, à savoir l'ouvrage de Karl Müller intitulé *Geographi Graeci minores : tabulae in geographos graecos minores*, Fermin Didot, Paris, 1855 (ouvrage composé de cartes et de plans réalisés à partir des données fournies par les auteurs de l'Antiquité). D'après l'éminent savant allemand le Bagra persique ou *Bagradas* d'Asie serait l'actuel fleuve iranien appelé Nabend (l'actuel fleuve iranien appelé Nāy Band, cf. Müller, *op. cit.*, carte XV intitulée *Nearchi navigatio ab Indo ad Euphratem*, « Navigation du [géographe d'Alexandre] Néarque de l'Inde jusqu'à l'Euphrate »).

A une époque, encore récente, il était en effet habituel parmi les spécialistes de l'Antiquité d'émettre quelques doutes à propos de certains dires rapportés par les auteurs classiques, au prétexte que leurs textes étaient la plupart du temps entachés d'une certaine exagération, sinon d'une grande fantaisie. De nos jours, au contraire, on aurait plutôt tendance à fortement nuancer ces réserves, presque toujours, on en a conscience désormais, infondées. En effet, chaque fois que s'est produite une nouvelle découverte archéologique, parfois des plus inattendues, les

¹⁰ Il en commet en revanche de nombreuses en ce qui concerne les longitudes et les latitudes qu'il nous donne et qui sont presque toujours erronées.

dières des auteurs classiques concernés par ces trouvailles ont été confirmés point par point, mot après mot !

Jacques Lacarrière (1981 : 211) illustre parfaitement ce changement d'attitude lorsqu'il nous rappelle que « *la quatrième Enquête d'Hérodote consacrée aux coutumes des Scythes* [les *Scythae*, gr. Σκύθαι (*Skúthai*) : peuple qui habitait l'actuelle Russie du Sud, la Scythie de l'Antiquité, et appartenait à la branche indo-iranienne du groupe indo-européen] *et des Libyens* [les actuels peuples berbères, à savoir les Maures (*Mauri*), les Numides (*Numidae*, cavaliers réputés) et les Libyens (*Libyes*) de l'Antiquité ; la Libye d'Hérodote englobait la partie septentrionale de l'Afrique, c'est-à-dire les pays du littoral méditerranéen (*Libya terra*) jusqu'à l'actuelle Tunisie et Algérie (*Numidia*), les monts Atlas, la côte marocaine et le désert du Sahara (*Mauritania*)], *est sans doute l'un des textes les plus fascinants et les plus remarquables de l'Antiquité. (...) Le monde qu'elle relate, aussi fantastique qu'il paraisse, est un monde réel. Mis en doute par des générations d'historiens pour la seule raison qu'ils semblaient par trop incroyables, les faits décrits par Hérodote ont été confirmés depuis un demi-siècle par les fouilles entreprises dans les tumuli de Crimée¹¹, du Kouban [= les plaines du Kouban situées à l'est de la Crimée et de la mer d'Azov] et de l'Altaï [= les plateaux de l'Altaï]. A mesure qu'ils exhumaient de leurs fosses gelées les corps des rois scythes, de leurs femmes, de leurs serviteurs et les cadavres soigneusement alignés de leurs chevaux, les archéologues russes purent vérifier mot après mot, objet après objet, les descriptions données par Hérodote. (...) Aucune découverte — si ce n'est celle de Schliemann à Mycènes, quand il exhuma dans l'enceinte de l'acropole les tombes, les corps et les masques d'Or des rois mycéniens — n'a jamais confirmé avec une telle exactitude ce qu'on croyait être de simples légendes du passé ».*

Il existe d'autres exemples tout aussi remarquables dont un tout à fait déconcertant, à peine croyable.

Voici ce que signalait Alexandre Grandazzi (1997 : 256-262) à propos de la fondation de Rome — les extraits ci-dessous, malgré quelque longueur, méritent

¹¹ La Cimmérie de l'Antiquité où habitaient les Cimmériens, lat. *Cimmerii*, gr. Κιμμεριοι, un peuple de cavaliers nomades. Les Grecs tenaient leur pays pour une contrée brumeuse et nordique. Le nom de cet antique peuple de Crimée fut vraisemblablement emprunté par les Grecs à la forme hittite *Kammara*, mot dont la signification ne paraît pas établie avec certitude. Les Hittites étaient un peuple établi au nord de la Syrie (act. Turquie). Ce peuple eut une grande importance du XIV^e au XII^e siècle avant Jésus-Christ.

néanmoins d'être cités et ce de façon littérale tellement cette « affaire » est surprenante et impressionnante :

« Or voici qu'aujourd'hui, d'une façon inattendue et inespérée, la figure du fondateur légendaire de Rome revient au premier plan et reprend consistance, grâce à des découvertes qui apportent au débat que nous venons de retracer des pièces d'un intérêt exceptionnel. En 1985, le professeur Andrea Carandini s'est vu confier par la Surintendance archéologique de Rome, l'exploration d'une aire située au pied du Palatin, sur le Forum, entre l'arc de Titus et la maison des Vestales, soit une surface d'à peu près un hectare qui, jusque-là, était restée relativement à l'écart des opérations de fouille. D'ores et déjà, les structures révélées à cette occasion relancent et rénovent en profondeur le débat sur la naissance de Rome (...) les explorations récentes ont d'abord permis de dégager les restes de maisons datant du milieu de l'époque républicaine (deuxième et troisième siècle avant notre ère), dont les murs refaits à la suite d'un incendie (datable de - 210), reposaient sur des fondations remontant à l'époque archaïque. La poursuite des fouilles devait montrer qu'à une période qu'on peut placer à la moitié du sixième siècle (vers 530-520), plusieurs grandes demeures (au moins quatre, mais sans doute davantage), pourvues chacune d'un vestibule (atrium), d'un jardin et de tout ce qui caractérisera plus tard les maisons de l'aristocratie romaine, furent construites, dont les vestiges étaient reconnaissables sous les caves des habitations républicaines. En avançant dans leur exploration (c'est-à-dire en continuant à descendre), les archéologues s'aperçurent que ces grandes demeures archaïques reposaient toutes sur un gigantesque terre-plein, d'environ deux mètres de profondeur, dont la construction s'était faite en deux étapes : contemporain de l'édification des grandes maisons archaïques, un réaménagement de la via Sacra, située en contre-bas, laissait deviner un rapport de cause à effet ».

L'auteur poursuit, toujours stupéfait face à la brutalité des faits que l'on tenait il y a encore peu pour fabuleux :

« Mais le terre-plein sur lequel les Romains (ou des Etrusques ?) avaient, au sixième siècle avant notre ère, élevé ces prestigieuses constructions, aux murs de pierre et aux toits de tuiles, n'avait pas été aménagé, comme on aurait pu le penser, à même la terre vierge ; car, à la grande surprise des fouilleurs, sous ces vestiges, qui suffisaient déjà pour se poser en termes complètement renouvelés d'importantes questions scientifiques comme le problème de l'action des der-

niers rois de Rome ou celui de l'origine de la maison romaine, apparurent d'autres vestiges, plus anciens encore ».

« (...) dans ces fouilles, l'apport le plus novateur, le plus surprenant, le plus révolutionnaire parce qu'il était aussi le plus 'traditionnel', fut la découverte, au-dessous de ces trois murs [les vestiges cités ci-dessus], d'un mur encore antérieur, suivant, avec quelques irrégularités minimales, le même tracé que ceux qui avaient ensuite pris sa place. Constitué par une base de tuf rougeâtre et fait vraisemblablement, pour une large part, d'argile et de poutres de bois, ce mur, large d'à peu près un mètre quarante, avait, lui, été élevé directement à même la terre vierge. La chance peut-être la plus extraordinaire de toute cette découverte a été que, dans ces fondations de tuf, on ait retrouvé un petit nombre de ces objets, fibules et vases, par ailleurs bien connus des archéologues, pour lesquels ils sont des instruments de datation essentiels. Or l'examen des fragments de trois vases et de deux fibules (c'est-à-dire des broches, faites en bronze, avec lesquelles les hommes et surtout les femmes de ces temps fixaient leurs vêtements) trouvés là, a permis de proposer pour la construction de ce premier mur, une date, qui n'est, évidemment, pas exacte à l'année ni à la décennie près, mais qui constitue néanmoins une hypothèse scientifiquement nécessaire et plausible ».

« Cette date doit être située dans les années 730-720 avant notre ère et elle doit être rapprochée d'une autre caractéristique du site exploré : car, en même temps que le mur dans son premier état, avait été édifiée, à une quinzaine de mètres en amont, une palissade de bois qui, bien entendu, n'a pu être retrouvée, mais dont les pieux ont laissé en creux dans le sol la marque de leur empreinte, visible (au moment des fouilles) en deux endroits, sur une longueur d'environ dix mètres à chaque fois. Aussi bien le tracé rectiligne que la répétition du phénomène interdisent de penser à de simples fonds de cabanes, comme ailleurs on avait déjà pu en identifier, notamment sur le Palatin. Le plus curieux est que cette palissade, soigneusement entretenue par la suite et refaite à plusieurs reprises, était suivie en aval, jusqu'aux murs dont nous avons parlé, d'un espace de terrain qui paraît bien être demeuré libre de toute occupation du huitième au sixième siècles, période à laquelle, nous l'avons vu, l'ensemble fut submergé sous un grand terrassement destiné à fournir la base de tout un nouveau quartier ».

« (...) Comment ne pas penser, dans ces conditions, à la fondation de Rome par Romulus, fondation que la tradition littéraire illustre et symbolise par l'institution du pomerium, cette fortification constituant la limite sacrée de la nouvelle

ville ? Comment ne pas rapprocher la datation déduite des vestiges archéologiques découverts par les fouilles récentes, 730, de la date attribuée par la tradition à l'initiative de Romulus, date qui se situe, comme on le sait, en 753 ? Entre les deux localisations comme entre les deux chronologies, celles de l'archéologie d'un côté, celles de la tradition de l'autre, la correspondance est plus que surprenante, étonnante, hallucinante même et, pour dire la vérité, presque choquante ! »

« (...) Si paradoxal que cela puisse paraître, deux siècles et demi d'exégèse et de critique historiques laissent le chercheur moderne désarmé, presque désarmé devant le choc d'une pareille révélation. Il avait appris, au fil des ans, des siècles et des conquêtes patientes de l'érudition, à distinguer soigneusement l'histoire de la légende ; il avait compris que la geste de Romulus était à interpréter dans un sens métaphorique et symbolique, et voici que quelques pierres, quelques levées de terre le mettent en face de la matérialité la plus brute, de la présence la plus littérale d'un 'événement' situé au Palatin et daté du huitième siècle. Palatin, huitième siècle : à cette date et dans ce lieu, comment interpréter ces fossés et ces murs, sinon en posant la question du pomerium ? Jusqu'à présent, on avait souvent considéré les textes qui évoquent le sillon primordial tracé par Romulus autour du Palatin, comme de pures falsifications, des reconstructions savantes, des romans de l'érudition où se complaisait l'imagination éprise d'archaïsme des lettrés de la fin du premier siècle avant notre ère ».

« (...) Il reste que, désormais, les vestiges qui viennent d'être découverts en contrebas du Palatin obligent à revoir la condamnation a priori qui pesait sur des sources qualifiées, avec quelque dédain parfois, de 'littéraires' ».

Citons encore un exemple, un de plus, à peine plus croyable et qui achèvera de convaincre les plus incrédules d'entre nous en ce qui concerne la validité, pour dire le moins, absolument stupéfiante des textes antiques ainsi que des descriptions, longtemps tenues pour invraisemblables par la plupart des commentateurs, faites par les auteurs anciens. Les dires, entre autres, de Diodore de Sicile, Jules César, Lucain, Ammien Marcellin et par la suite Elie, un auteur plus tardif, concernant certaines coutumes gauloises, les plus macabres et épouvantables qui se puissent imaginer, avaient également été mis en doute car ils semblaient en tout point excessifs, voire absolument, sinon profondément, fantaisistes.

De très récentes fouilles archéologiques, menées dans l'Artois au début du XXI^e siècle, notamment sur le chantier de fouilles de Ribe-Mont-sur-Ancre, un des plus extraordinaires sites archéologiques gaulois jamais exhumé aux dires de

certaines spécialistes, un site datant du III^e siècle avant Jésus-Christ, sont néanmoins venues, de façon inattendue et à la grande surprise des archéologues et des historiens, confirmer point par point les propos de ces auteurs de l'Antiquité : on y a retrouvé, dans ce qui constitue une sorte de « temple gaulois de la mort », fruit d'une gigantesque hécatombe rituelle, la bagatelle de quarante mille os — représentant environ un millier de morts —, à savoir des corps sans tête, décapités à la suite de rites ayant entraîné des manipulations morbides telles que des dépeçages et autres démembrements de cadavres, lesquels, après avoir été partiellement concassés, étaient mis à sécher, suspendus comme des feuilles de tabac, afin d'être parfaitement blanchis !

Faut-il en conséquence toujours prendre au pied de la lettre les textes de l'Antiquité, qui sont la plupart du temps, et aussi stupéfiant que cela puisse paraître, scrupuleusement fidèles à la réalité, tout au moins si on s'en tient aux dernières découvertes archéologiques ?

La question est posée.

Or, dans la mer d'incertitudes et d'énigmes historiques qui nous assaillent dès qu'on aborde la géographie de l'Antiquité et notamment celle des régions d'Asie, la plupart du temps fort reculées et méconnues à l'époque, des contrées où Alexandre le Grand faillit perdre la vie, il résulte en toute franchise malaisé d'expliquer le pourquoi de ces similitudes hydronymiques « pyrénéo-berbéro-persiques » concernant le nom Bagra, concordances dont la transparence, à n'en pas douter des plus troublantes, ne peut cependant qu'interpeller.

On peut cependant avancer plusieurs faits, en procédant pour cela par élimination. D'une part, une erreur de Claude Ptolémée, on l'a vu, doit être résolument écartée. D'autre part, il s'agit, on l'a vu, dans les trois cas d'hydronymes, c'est-à-dire une catégorie de noms que les spécialistes considèrent comme représentant les couches les plus profondes et résistantes de la toponymie. Au surplus, ce nom ne peut, semble-t-il, s'expliquer ni par une langue indo-européenne, ni par l'arabe, voire par quelque autre langue sémitique qui lui serait apparentée.

La conquête arabe

C'est en effet au lendemain de la mort de Mahomet (année 632) qui avait réussi à contrôler de son vivant l'Arabie, que ses successeurs se lancent à la conquête des territoires voisins : c'est la fameuse et extraordinaire conquête arabe. Mais ces événements n'ont lieu qu'au VII^e siècle de notre ère. En effet, les Arabes ne conquièrent la Perse et la Carmanie qu'en 636 — l'établissement des

Iraniens dans les contrées qu'ils occupent aujourd'hui se perd dans la nuit des temps ; après s'être séparés du groupe des « Aryens », ils auraient émigré d'Europe en Asie par le Sud de l'Oural et les défilés du Caucase, où les Ossètes représentent encore aujourd'hui un fonds aryen perdu au milieu de populations caucasiennes ; les Iraniens trouvèrent les pays où ils entrèrent (l'actuel Iran) habités par des peuples d'origine totalement inconnue jusqu'à nouvelle ordre ; à l'instar des Arabes lors leur pénétration dans la péninsule Arabique.

Vers l'est, l'expansion arabe atteint alors rapidement l'Indus avant d'être définitivement stoppée, en 751, dans la région de Talas à la suite de la victoire de ces mêmes Arabes sur les armées chinoises et tibétaines. Talas est le nom d'une ville et celui d'une rivière d'une centaine de kilomètres coulant au nord-ouest du Kirghizstan et au sud-est du Kazakhstan. L'actuelle ville de Talas est le centre administratif de la région du même nom, cette dernière étant située au nord de la ville, aujourd'hui ouzbèke, de Samarcande ou, si l'on préfère, dans les régions méridionales situées à l'est de l'actuelle ville de Baïkonour dans l'actuel Kazakhstan. Talas est également le nom de la bataille fameuse au cours de laquelle les Arabes vainquirent, en 751, les armées tibétaines et chinoises de la dynastie des Tang. Au cours de cette bataille les Chinois faits prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des papetiers et des imprimeurs, livrèrent aux Arabes le secret de la confection du papier « chiffon ». Par la suite, les Arabes la transmettront à leur tour à l'Occident. Cette date marque en outre l'arrêt de l'expansion militaire et territoriale du Califat en Asie Centrale.

Quant à l'actuelle Tunisie (une partie de la Tunisie s'appelait alors *Afriqiya* > fr. *Afrique*, nom qui désignera par la suite tout le continent), elle n'est soumise qu'en 670, les nations berbères de l'Afrique du Nord ayant opposé aux Arabes une farouche résistance qui aura eu, entre autres, pour principale conséquence de ralentir considérablement la conquête musulmane, jusque-là foudroyante ; il faudra en effet plus d'une quarantaine d'années aux propagateurs de l'Islam pour mener à bien la conquête du l'*Afriqiya* et du Maghreb — cela expliquera, en partie du moins, la méfiance qu'entretiendront par la suite les successeurs de Mahomet envers les diverses peuplades « libyco-berbères ».

En conséquence, les antiques hydronymes, à savoir le « libyco-berbère » et le « carmano-persique » connus sous le nom de *Bagrada*, pas plus que la variante « cantabro-pyrénéenne » *Magrada*, ne peuvent être d'origine arabe étant donné que leur existence est déjà attestée au début de notre ère, entre autres, on l'a vu,

par Ptolémée et cela dans des contrées que les Arabes ne fouleront, au plus tôt, qu'au cours du VII^e siècle.

Au surplus, et à plus forte raison, le nom de ces fleuves de l'Antiquité n'ont évidemment rien à voir non plus avec le vocable arabe et populaire *máğrà* ou *mádžrà*, « ruisseau d'eau vive, rigole, aqueduc », « cloaque, égout », « canal » citée par Coromines (1973 : 116) ; le ġ ou dž de *máğrà* ou *mádžrà* représentant ici l'affriquée pré-palatale sonore : it. *giorno* ; ang. *Jack* ; fr. *gin*, à savoir *djinn*.

Le témoignage de Salluste

C'est à présent qu'intervient le témoignage — précieux — d'un illustre écrivain latin : Salluste. Auteur d'une monographie unique puisque c'est à lui que l'on doit le fameux *Bellum Iugurthinum* ou *La Guerre de Jugurtha*, ouvrage où il se « propose d'écrire la guerre que le peuple romain fit au roi des Numides [Ber-bères de l'Antiquité], *Jugurtha* » (*Bellum Iugurthinum*, V, 1), cet historien romain, homme éclairé et haut fonctionnaire de Rome, curieux en outre de traditions locales, un auteur à ranger parmi les plus intéressants du premier siècle avant notre ère, écrit au chapitre XVIII de son livre :

« *Les premiers habitants de l'Afrique furent les Gétules et les Libyens, gens grossiers et barbares, qui se nourrissaient de la chair des bêtes sauvages, ou de l'herbe des prés, à la façon des troupeaux. Ils n'étaient gouvernés ni par la coutume, ni par la loi, ni par un maître ; errant à l'aventure, dispersés, ils s'arrêtaient seulement où les surprenait la nuit. Mais après la mort d'Hercule [le mythe de Melkarth-Hercule constitue un symbole de l'histoire de Tyr] en Espagne — c'est du moins l'opinion des Africains — son armée, composée de peuples divers, privée de son chef, et tiraillée entre plusieurs rivaux qui tous voulaient le commandement, ne tarda pas à se débander. Dans le nombre, les Mèdes, les Perses, et les Arméniens passèrent en Afrique sur des vaisseaux et occupèrent des contrées voisines de notre mer. Les Perses toutefois tirèrent plus vers l'Océan, et ils se firent des cabanes en retournant la coque de leurs barques, car il n'y avait pas de bois de construction dans le pays ».*

Dans le texte : « *Africam initio habuere Gaetuli et Libyes, asperi incultique, quis cibus erat caro ferina atques humi pabulum uti pecoribus. Ei neque moribus neque lege aut imperio cuiusquam regebantur ; uagi, palantes, quas nox coegerat sedes habebant. Sed postquam in Hispania Hercules, sicuti Afri putant, interiit, exercitus eius, compositus ex uariis gentibus, amisso duce ac passim multis sibi quisque imperium petentibus, breui dilabatur. Ex eo numero Medi, Persae et*

Armenii, nauibus in Africam transuecti, proximos nostro mari locos occupauere. Sed Persae intra Oceanum magis, cique alueos nauium inuersos pro tuguriis habuere », XVIII, 15.

Jean Servier rappelle, en ce qui concerne un peuplement éventuel venu de Perse, que « *bien des noms portés par des tribus [berbères] actuelles, comme les Ait Frausen et les Iflissen, viennent nous rappeler la possibilité d'une descendance depuis les peuples du Farsistan [dans l'actuel Iran]* ».

Il ajoute :

« *D'autre part, j'ai retrouvé en Kabylie maritime, chez les Iflissen, deux critères ethnologiques communs aux tribus semi-nomades du nord de l'Iran : un piège à trappe pour les perdrix et un moulin mû par l'eau, à roue horizontale en turbine* » (Servier, 1990 : 13).

Il conclut en exprimant une opinion avec laquelle nous sommes en parfait accord :

« *Il est sans doute difficile de considérer ces éléments comme des preuves suffisantes, il peut s'agir cependant de commencements de preuves qui empêchent de rejeter trop à la hâte le témoignage d'un homme éclairé et d'un haut fonctionnaire, curieux de traditions locales, comme Salluste* ».

Pline nous dit également qu'un peuple « libyco-berbère », celui des *Pharusii*, qu'il nomme parfois *Perusii*, était originaires de Perse :

« *Les Pharusiens [Desanges, 1962 : 230-234] étaient autrefois des Perses qui, dit-on, accompagnèrent Hercule dans son expédition aux Hespérides [= l'Occident, l'Espagne]* », soit en latin (Pline, V, 46) : « *Pharusii quondam Persae, comites fuisse dicuntur Herculis ad Hesperidas tendentis* ».

Pline, recopiant l'érudit Varron, écrit également :

« *Quant à M. Varron, il rapporte que l'ensemble de l'Espagne a connu l'arrivée d'Hibères [= Ibères], de Perses, de Phéniciens, de Celtes et de Puniques* », soit (Pline, III, 8) : « *In uniuersam Hispaniam M. Varro peruenisse Hiberos et Persas et Phoenicas Celtasque et Poenos tradit* ».

Ces peuples sont énumérés suivant un ordre chronologique, celui de leur arrivée dans la péninsule Ibérique. Ces faits rapportés par Varron puis par Pline correspondent en outre parfaitement aux dires de Salluste (lequel rapporte ce récit d'après une traduction qui lui aurait été faite des livres puniques du roi des Numides Hiempsal ; on suppose qu'il s'agit de Hiempsal I), cités auparavant, con-

cernant le passage de l'armée d'Hercule (celui-ci, c'est-à-dire le Melkarth phénicien, devant être, on l'a vu, considéré ici comme un symbole la migration tyrienne), armée composée entre autres, selon la tradition, de Mèdes, de Perses et d'Arméniens.

Encore plus surprenant. Le terme iranien (appartenant en particulier au dialecte perse dit yidgha) *amun*, « pomme » a été comparé au mot basque *amun*, « sorte de pomme » selon Azkue et d'après Lhande, qui le cite également, « pomme de la mi-août » !

Les deux mots sont identiques tant au niveau du sens que de leur forme et il n'est pas impossible, selon plusieurs auteurs, qu'ils soient réellement apparentés (Morvan, 1996 : 252-253).

La linguistique semble ici rejoindre et renforcer les sources classiques, sans oublier bien évidemment l'étonnante équivalence hydronymique étudiée auparavant entre le Bagrade perse (l'antique *Bagráda*, « hellénisée », on le sait, du point de vue phonétique en *Βαγράδα-ς*) et le *Magrada* « guipuzcoan » de l'Antiquité.

La parenté de la langue berbère et du basque : nouvelle approche

Depuis le XIX^e siècle principalement, une possible parenté de la langue berbère avec le basque a déjà été envisagée par plusieurs auteurs. Mais seuls deux ou trois d'entre eux méritent vraiment d'être cités ici eu égard à l'importance de leurs travaux. Un de ces auteurs fut le savant d'origine allemande Hugo Schuchardt. Les deux autres savants qui doivent être cités en ce qui concerne cette question sont l'érudit espagnol Antonio Tovar et le chercheur autrichien Hans G. Mukarovsky.

C'est à partir de l'article d'Hugo Schuchardt intitulé « Baskisch-hamitische Wortvergleichen »¹², où l'auteur étudie cent cinquante-quatre mots basques qui pourraient être apparentés à la grande famille linguistique chamito-sémitique¹³, que cette recherche prend véritablement une tournure scientifique. Cependant, les similitudes lexicales pouvant exister entre certains termes appartenant au vocabulaire usuel de plusieurs langues éloignées dans l'espace et le temps, pour impressionnantes et troublantes qu'elles puissent paraître, n'en restent pas moins fragiles et ne permettent pas toujours de tirer de conclusions sûres, le lexique d'une langue étant la plupart du temps extrêmement fluctuant car il appartient au domaine de la langue le moins stable.

Il ne faut pas en effet tirer de conclusions hâtives, et encore moins définitives, de certaines similitudes car celles-ci peuvent parfois recevoir une ou d'autres explications — et parfois plus convaincantes —, c'est-à-dire des interprétations n'ayant parfois rien à voir, quelque étrange que cela puisse paraître ici aussi, avec une quelconque parenté supposée avec la langue comparée. En effet, pour « prouver » ou, pour le moins, tenter de démontrer de façon convaincante une parenté entre deux ou plusieurs langues, il paraît toujours préférable de faire appel à leur « structure interne » en cherchant pour cela à savoir si on peut y déceler des analogies.

¹² *Revue internationale des Etudes Basques*, t. VII, Paris, 1913.

¹³ Parlers berbères, libyque ancien, égyptien ancien et son descendant qu'est le copte, langues couchitiques de la région éthiopienne, etc.

La question « basco-berbère »

Hans Mukarovsky, dans les années soixante, reprit entièrement la question « basco-berbère », tombée un peu dans l'oubli, et cela principalement à la suite des travaux d'Ernst Zyhlarz, un auteur qui au cours des années trente avait affirmé, mais sans toutefois en apporter la preuve, et encore moins une alternative, qu'il fallait abandonner les concordances lexicales entre le basque et les langues africaines — précisons en outre qu'à l'époque les hypothèses « africanistes » n'étaient guère en vogue en Europe, notamment en Allemagne¹⁴.

Mukarovsky s'attaqua donc à nouveau, on l'a dit, à cette question fort controversée, mais cette fois-ci en délaissant le vocabulaire afin de porter ses efforts en direction de la structure interne de ces deux langues. Il tenta pour cela de s'infiltrer à l'intérieur leur nature intime. Cela étant, Mukarovsky commit quelques

¹⁴ L'article d'Ernst Zyhlarz était le suivant : « Zur angeblichen Verwandtschaft des Baskischen mit afrikanischen Sprachen » [Sur la présumée parenté du basque avec les idiomes africains], *Præhistorische Zeitschrift*, XXIII, fascicule ½, pp. 69-77, 1932, Vienne. Par la suite, cet article fit l'objet de la part de Gerhard Bähr d'un résumé en espagnol, une sorte de traduction des principaux arguments avancés par Zyhlarz, paru dans la *Revue Internationale des Etudes Basques* sous le titre « El Vasco y el Camítico », pp. 240-244. Gerhard Bähr y souligne le ton « très critique et agressif », voire « polémique » de Zyhlarz (« *muy crítico y agresivo* », « *polémico* ») envers Schuchardt. L'attitude agressive de Zyhlarz tendait inmanquablement à rendre, ce dont l'auteur ne paraissait guère se rendre compte à l'époque, sa « démonstration 'anti-africaniste' » suspecte à bien des égards — pourquoi en effet tant d'agressivité envers un savant de la stature de Schuchardt ? Mais il y a plus : la « démonstration » de Zyhlarz pouvait facilement être taxée non seulement de polémique, mais également, pour dire le moins, de spéculative et hâtive. Gerhard Bähr, beaucoup plus prudent, ne semblait pas véritablement convaincu par les arguments, pour le moins singuliers, développés par Zyhlarz ; ceux concernant, entre autres, une prétendue absence en basque d'alternance vocalique distinguant les formes verbales perfectives des formes imperfectives, ce qui paraît inexact puisque, comme nous le verrons par la suite, cette alternance vocalique semble exister. En outre, comme le soulignait également Gerhard Bähr, Ernst Zyhlarz ne présente aucune « autre théorie » (« *sin presentar otra teoría* »), ce qui, on le sait, est considéré dans le monde de la recherche comme une démarche a-scientifique. Il est nécessaire en effet de prendre en compte le contexte dans lequel écrivait Ernst Zyhlarz. C'est en effet à la même époque que l'explorateur, également d'origine allemande, Leo Frobenius (1873-1938), considéré comme une des rares lumières intellectuelles de l'histoire coloniale, faisait paraître son ouvrage intitulé *Histoire de la civilisation africaine*. Il s'agissait d'un ouvrage où il affirmait, entre autres, que le continent noir possédait une culture et des civilisations propres, des affirmations totalement « scandaleuses » pour les « cercles érudits » occidentaux de l'époque.

erreurs dans le domaine, entre autres, de la phonétique historique ou diachronique du basque, ce qui invalida une partie de sa démonstration¹⁵.

Pourtant, il paraît encore exister d'autres pistes de recherche qui sembleraient plaider en faveur de la parenté « basco-berbère », pistes qui ne semblent pas avoir été abordées, quelque étrange que cela paraisse ; des hypothèses de travail inédites que nous allons à présent exposer le plus clairement possible en nous basant pour cela, dans un premier temps, sur les auteurs les plus qualifiés et les plus sûrs en la matière.

C'est à partir d'une observation méconnue, et cependant empreinte d'une considérable profondeur, de celui qui fut, à la suite de Miguel de Unamuno, le recteur de l'université de Salamanque après la guerre civile espagnole, c'est en effet en partant d'une constatation — déjà faite, il est vrai, quelque temps auparavant par Henri Gavel — du savant linguiste, et « bascologue » averti, que fut Antonio Tovar que prendra solidement appui notre démonstration.

Tovar, dans un petit ouvrage intitulé *La lengua vasca* et dont la seconde édition parut en 1954, souligne un fait d'une grande importance et qui est passé inaperçu.

Voici ce qu'écrivait le savant bascologue :

« *Así sabemos que en inicial de palabra el vasco rechaza las consonantes sordas, y así transforma palabras extranjeras : bake, 'paz' [fr. 'paix'] < pace(m) ; bike, 'pez' [fr. 'poix, résine, goudron'] < pice(m) ; gela, 'cuarto' [fr. 'chambre'] < cella ; giristino, 'cristiano' [fr. 'chrétien'] < cristi(a)no ; gerezi, 'cereza' [fr. 'cerise'] < cerasia ; dembora, 'tiempo' [fr. 'temps'] < tempora* » (Tovar, 1954 : 44).

Il poursuivait :

¹⁵ Les principaux travaux de Mukarovsky concernant le sujet sont constitués par les articles suivants : « El Vascuence y el Bereber », *Euskera*, XVII, 1972, pp. 5-48, article constituant la version espagnole d'un autre article en langue allemande intitulé « Baskisch und Berberisch », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, T. 59/60, Vienne, pp. 52-94 ; « Les rapports du basque et du berbère », *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (GLECS)*, t. X, Paris, pp. 177-184 ; « Baskisch-berberische Entsprechungen [concordances basco-berbères] », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, T. 62, Vienne, pp. 32-51 ; « Über die Lautgesetzhkeiten berberisch-baskischer Entsprechungen [Sur les régularités phonétiques des concordances basco-berbères] », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft (ZDMG)*, supplément I, XVII^e Journée Allemande des orientalistes (discours), Wiesbaden, pp. 1137-1143.

« Esto se halla también en palabras de los fondos primitivos de la lengua : *da*, ‘es’, *dira*, ‘son’, *en cuanto forman un todo con la negación antepuesta reaparecen con sorda inicial*¹⁶ : *ezta*, ‘no es’, *eztira*, ‘no son’. Lo mismo : *du*, ‘tiene’, *dute*, ‘no tienen’, con negación son *eztu*, *eztute* ».

Ce paragraphe pourra, à bien de égards, paraître obscur au lecteur non averti et peu rompu aux subtilités de la phonétique historique de la langue basque. En voici présent l’explication exposée de la façon la plus claire qui soit : le basque, à l’instar de bien d’autres langues, possède une série d’occlusives « sourdes » *p-*, *t-*, *k-* à laquelle correspond une série d’occlusives « sonores » *b-*, *d-*, *g-*.

Une unité ou réalisation phonique est dite « sourde » ou « non voisée » lorsque celle-ci est produite sans l’intervention de vibrations au niveau des cordes vocales. En revanche, une unité phonique sera dite « sonore » ou « voisée » lorsque son articulation s’accompagnera, toujours au niveau des cordes vocales, de vibrations. En sorte qu’en basque, entre autres, seule l’existence ou non de vibrations différenciera la bilabiale sourde *p-* de la bilabiale sonore *b-*, l’apico-dentale sourde *t-* de l’apico-dentale sonore *d-*, la dorso-vélaire sourde *k-* de la dorso-vélaire sonore *g-*.

Or, tous les mots basques¹⁷, qu’il s’agisse de mots primitifs ou d’emprunts d’origine celtique, latine ou autres, ayant eu à l’initiale une occlusive sourde (à savoir *p-*, *t-*, *k-*) ont vu celle-ci se transformer, à une époque que certains linguistes arrivent plus ou moins à dater comme nous le verrons par la suite, c’est-à-dire *grosso modo* au cours des premiers siècles de notre ère, en occlusive sonore (c’est-à-dire *p-* → *b-*, *t-* → *d-*, *k-* → *g-*) et cela à la suite d’un besoin irrépressible et implacable éprouvé par une génération donnée de locuteurs — ici en l’occurrence des locuteurs proto-bascophones —, sans que l’on sache cependant quelle est l’origine de ce phénomène, relativement mystérieux, que nom-

¹⁶ C’est nous qui soulignons : « *Cela est également le cas dans les mots primitifs de la langue : da, ‘il (elle) est’, dira, ‘ils (elles) sont’, car lorsqu’ils [précisons qu’en espagnol la nuance, assez subtile il est vrai, exprimée au moyen de l’expression ‘en cuanto + verbe’ doit être nécessairement traduite en français par une expression telle que : ‘car lorsque...’ ou bien ‘à partir de l’instant où...’] forment un tout moyennant la négation placée devant ils réapparaissent munis d’une sourde initiale : ezta, ‘il (elle) n’est pas’, eztira, ‘ils (elles) ne sont pas’. De même : du, ‘il (elle) a’, dute, ‘ils (elles) ont’, au moyen d’une négation deviennent eztu, eztute ».*

¹⁷ Il existe des exceptions qui appellent toutes cependant une explication particulière. Il s’agit toujours en effet d’exceptions qui confirment la règle selon laquelle en basque les sourdes initiales se sont sonorisées.

breuses langues connaissent au demeurant : c'est en effet ce phénomène linguistique, quelle que soit sa provenance et sa raison d'être profonde, qui est à l'origine de l'évolution phonétique des langues et notamment du *caractère régulier des changements phonétiques* de celles-ci¹⁸.

Or si on tient compte des dires, cités plus haut, d'Antonio Tovar, dont un des disciples fut, entre autres, le linguiste et érudit Luis Michelena, *en basque ce ne serait pas la sifflante sourde dorso-alvéolaire*, représentée actuellement dans l'orthographe euskarienne moderne par la lettre ou graphie *z*, qui aurait entraîné l'assourdissement des occlusives sonores postérieures¹⁹, mais *au contraire, c'est cette même sifflante sourde*, présente ici dans la particule négative *ez*, « non », *qui aurait empêché*²⁰ *la sonorisation ultérieure du d*²¹, *à l'origine initial*²².

¹⁸ Toutes les langues, la langue basque incluse, et même les plus « normées » comme le français, et donc en théorie les plus « stables », en l'occurrence du point de vue de l'écrit, continuent cependant et inexorablement au cours des décennies, à évoluer du point de vue phonétique et également phonologique, et cela de génération en génération et de façon tout à fait imperceptible (au sein d'une même famille le grand-père ne prononcera plus les mots de sa langue maternelle, quelle que soit le type et la nature de celle-ci, comme le fera son petit-fils qui est censé pourtant parler la même langue) en sorte qu'au fur et à mesure que le temps passe toutes les langues se modifient plus ou moins rapidement, ne se prononcent plus de la même façon, certains mots acquérant même une signification différente.

¹⁹ Comme on le pensait, par exemple et entre autres, en ce qui concerne la forme verbale *ezta*, « il (elle) n'est pas » ; une forme verbale *qui ne serait donc pas en conséquence issue*, comme certains pouvaient et pourraient encore le croire, d'un prototype **ezda* < **ez* + *da* où le *d* initial de *da* (c'est-à-dire « il (elle) est », représentant la troisième personne du singulier du verbe *izan*, « être ») se serait assourdi *au contact de la sifflante sourde précédente*, c'est-à-dire un *z* provoquant l'assourdissement de l'occlusive postérieure, soit : *zd* > *zt*.

²⁰ Hypothèse déjà avancée, on l'a dit, par Henri Gavel qui admettait qu'une sonore « *peut devenir (ou redevenir)* » une sourde lorsqu'elle est immédiatement précédée de certaines consonnes la protégeant de la sonorisation. En effet, la seconde hypothèse [*i. e.* redevenir sourde, c'est-à-dire, d'après Gavel, à son état présumé d'origine] « *n'est pas moins vraisemblable que la première* » car « *il est difficile de dire s'il s'agit ici de la transformation d'une sonore initiale primitive (...) en la sourde correspondante (...) sous l'influence de la sourde précédente z* [*i. e.* dans par exemple *ez* de *ezpadakit*, « si je ne (le) sais pas » ~ **pa* → *badakit*, « je (le) sais », etc.] *ou, au contraire, du maintien* » d'une sourde initiale primitive, cf. Gavel, *Éléments...*, p. 325, § 150. De façon encore plus explicite, il écrivait également, *op. cit.*, pp. 140-141, § 63 : « *Si l'association de mots est une de celles qui sont courantes, par exemple s'il s'agit de la négation ez et d'une forme verbale, la sonore devient sourde ; ou plutôt, semble-t-il (au moins pour la plupart des cas), elle le redevient, car, ainsi que nous le verrons par la suite, il semble que dans un grand nombre de mots qui commencent aujourd'hui par une sono-*

Les formes verbales basques commençant par un *d*- seraient en conséquence toutes issues de prototypes où à l'initiale on aurait eu en réalité affaire à un **t*-, d'où : **t-a* > *d-a*, « elle / il est » ; **t-u-t* > *d-u-t* ; **t-[it]-u-t* > *d-[it]-ut*²³ ; etc.

Or, si on admet l'hypothèse selon laquelle le *d*- initial, marquant dans la conjugaison basque la troisième personne²⁴ et dans lequel Hugo Schuchardt voyait le vestige d'un pronom de troisième personne **d(a)*- (Schuchardt, 1923 : § 3), aujourd'hui disparu, celui-ci *ne serait en fin de compte rien d'autre que le résultat de la sonorisation d'un plus ancien préfixe *t(a)-*.

La question de la sonorisation des occlusives initiales

Il est nécessaire de préciser certains points concernant ce phénomène de sonorisation. La reconstruction du système phonologique du proto-basque mettrait en lumière la non-existence au sein de celui-ci des occlusives *p*, *t*, *k* en début de mot et cela interdirait en conséquence les comparaisons fondées sur de telles bases, c'est-à-dire des rapprochements lexicaux ou, entre autres, d'éléments morphologiques effectués avec d'autres langues.

Le raisonnement réside dans le fait que ces sourdes n'auraient en fait eu de véritable existence que dans les emprunts lexicaux, notamment ceux d'origine latine (d'où le latin *p-ace(m)* → *b-ake*, etc., cf. *infra*), mais non pas dans le lexique *primitif* du proto-basque car à l'époque de la romanisation, c'est-à-dire au début de notre ère, ces sourdes primitives avaient cessé d'exister ou, pour le moins, étaient en passe de ne plus exister, d'où l'impossibilité qui aurait été la

re, cette consonne initiale ait été une sourde à l'origine, et n'aurait fait que conserver son articulation primitive après la sifflante. Ex : les formes verbales da, duzu, dakit, gira, donnent respectivement, combinées avec la négation : ezta, eztuzu, eztakit, ezkira. De même la particule ba-, qui correspond pour le sens à la conjonction française 'si', devient (ou redevient) pa lorsqu'elle est précédée de la négation ez. »

²¹ C'est-à-dire que l'on rencontre, entre autres, dans plusieurs formes verbales basques, à savoir : *da*, *dira*, *dut*, *ditut*, *dute*, etc.

²² En raison du fait qu'en basque ce fameux *d*, précédemment initial, n'apparaît plus évidemment à l'initiale des phrases négatives — à la suite de la « soudure », courante et en théorie obligatoire en phonétique basque, de la particule négative précédant le *d* initial : *(e)zt*.

²³ L'explication est en réalité un peu plus complexe puisque la forme verbale *dut*, « je l'ai » serait en fait issue d'un prototype **da-DU-da* ou plutôt, comme on vient de le voir, **ta-DU-da* > **da-(D)U-da* > **daud* > *dot* > *dut* / *det*.

²⁴ C'est-à-dire au singulier et au pluriel du présent de l'indicatif.

leur d'aboutir ultérieurement en basque à *b-*, *d-*, *g-*, autrement dit d'être sonorisées.

En conséquence, les comparaisons basées sur l'existence de sourdes initiales primitives ne pourraient être acceptées. Une lecture attentive des travaux d'André Martinet et, entre autres, de ceux de Luis Michelena ne permet pas toutefois de trancher car dans ce type de recherche les certitudes sont en effet peu nombreuses.

Les travaux du bascologue Henri Gavel, que Martinet et Michelena ne manquent pas de citer à plusieurs reprises, signalaient, en ce qui concerne la question du *p* initial — et en contradiction avec ce qui a été dit plus haut —, qu'« *aucun mot vraiment très ancien, disons-nous, n'a pu échapper à l'action de cette loi [de sonorisation], que ce mot fût d'emprunt ou de pure souche*²⁵ *basque* »²⁶, ces travaux admettant même la possibilité que *toutes* les sonores *b-*, *d-*, *g-* fussent issues d'anciennes sourdes primitives.

Le doute réside dans le fait qu'on ne comprend pas quelles auraient pu être alors les véritables raisons ayant pu provoquer cette sonorisation.

D'après Martinet une des explications du phénomène de sonorisation pourrait être la suivante : le basque aurait connu à une époque reculée, période que l'on ne peut pas dater avec exactitude, une opposition phonologique entre une série d'occlusives sourdes initiales /*p-*, *t-*, *k-*/ et une série d'occlusives sonores, également initiales /*b-*, *d-*, *g-*/.

Pour cet auteur, le proto-basque distinguait deux séries d'occlusives : une « forte », principalement en position initiale de mot²⁷ et une série « douce » caractérisant les consonnes occlusives précédant des voyelles inaccentuées, à savoir principalement, dans le cas présent, les occlusives intervocaliques, d'où l'expression « position faible ».

²⁵ C'est nous qui soulignons.

²⁶ Gavel, *Eléments...*, p. 316, § 149, III. Luis Michelena, dont sa *Fonética* doit beaucoup aux travaux d'Henri Gavel comme il le reconnaît lui-même, ne dit rien d'autre lorsqu'il écrit : « *Su anterior falta de sonoridad [des occlusives *p*, *t*, *k*] en inicial ha podido conservarse en las sordas que tras sibilante, posición de neutralización, no se pronuncian aspiradas en ningún dialecto* (du, 'lo ha' / eztu, 'no lo ha', etc.) », cf. *Fonética Histórica Vasca*, p. 254, § 12.18.

²⁷ D'où l'expression ultérieure de « position forte » (à ne pas confondre avec l'expression « série forte » mentionnée auparavant), ce qui impliquerait en outre que le proto-basque fût accentué sur la syllabe initiale.

D'une part, les occlusives « fortes » /p t k/ étaient réalisées en tant que sourdes aspirées [ph-, th-, kh-] en position initiale, dite « forte », et en tant que sourdes non aspirées en position intervocalique, dite également « faible », [-p-, -t-, -k-].

Les occlusives « douces » /b̥ d̥ g̥/ auraient été, en revanche, réalisées en tant que sourdes douces [b̥-, d̥-, g̥-] en position initiale, dite également « forte », et en tant que spirantes ou fricatives en position intervocalique, dite également « faible », [-β-, -δ-, -γ-].

Une des principales conclusions de tout cela est que le phonème /t-/ initial du proto-basque aurait connu une réalisation en tant que sourde aspirée [th-] pour aboutir, après une étape en tant que spirante sourde [θ-]²⁸, à [h-] puis à zéro, soit l'évolution qui suit : /t-/ > [th-] > [θ-] > [h-] > Ø-. Cela paraît corroboré, en partie du moins, par les faits (non signalés par Martinet mais qui paraissent cependant lui donner pleinement raison) qui suivent : les inscriptions aquitaniques (la langue aquitaine étant d'ordinaire considérée comme apparentée au proto-basque) attestent en effet l'existence d'un élément anthroponymique aquitano-ibérique *Talsco*-²⁹ qui alterne avec l'élément anthroponymique, également aquitain, *Halsco*- (i. e. l'évolution *Halsco*- → génitif latin³⁰ : *Halsco(nis)*, « [fille] (d') *Halsco* ») présent également dans l'anthroponyme, toujours d'origine aquitanique, *Halscotar(r)* → génitif latin : *Halscotarr(is) (filiae)*, « (fille) (d') *Halscotar(r)* »).

En outre, cela viendrait renforcer le fait selon lequel le nom du peuple aquitain appelé au début de notre ère *Tarbel(l)-i* (il s'agit de la forme « latinisée », en français académique « les Tarbelles » ou « Tarbelliens »), un peuple qui habitait *grosso modo* les actuelles provinces du Labourd et de la Basse-Navarre ainsi qu'une partie du Sud des Landes et une autre de l'actuel Béarn, se retrouverait dans le toponyme actuel *Arberoa*, « pays d'Arbéroue », Basse-Navarre, autrefois *Arbeloa*, 1264, *Arberoa*, 1280.

²⁸ C'est-à-dire une fricative ou spirante interdentale sourde comme dans l'anglais *thick*, « épais, -aisse »

²⁹ Terme qualifié d'« aquitano-ibérique » car il s'agit d'un élément apparaissant également en ibère sous la forme *Talsco* / *Talscu*.

³⁰ Car il s'agit évidemment d'une forme « latinisée », c'est-à-dire coulée dans le moule de la déclinaison latine.

L'évolution phonétique aurait été la suivante : *Tarbel-* > **Tharbel-* > **Harbel-* > *Arbel-o-(a)* > *Arbe-r-o-(a)*, c'est-à-dire « le (-a) 'lieu', 'pays', 'région' (= -o- ?) de la pierre noire, ardoise = *arbel* » ; mais la signification exacte du suffixe -o n'est pas connue, peut-être un suffixe de nature locative ou adjectivale : *zabal* → le nom *Zabal-o*, « lieu vaste, aplani » (?), *garai* → le nom *Garai-o*, « lieu élevé » (?), etc.

Cela confirmerait également l'hypothèse émise par certains spécialistes selon laquelle l'élément **TAR(r)-* constituerait une racine pré-indo-européenne signifiant, entre autres, « pierre, roche ». Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse qui, quoique plausible, ne peut être prise pour une certitude car, contrairement aux formes *Talsco-* → *Halsco-*, attestées par les inscriptions aquitaines et ibériques, dans le cas présent il est impossible d'affirmer que le toponyme bas-navarrais *Arbeloa* → *Arberoa* continue le nom de peuple aquitain *Tarbel(l)-*, -i ; on a également cru reconnaître le nom de ce peuple dans le nom de hameau béarnais appelé Castetarbe (commune d'Orthez, autrefois *Castet-Tarbe*, 1360).

Luis Michelena admettait que l'hypothèse d'André Martinet était vraisemblable, mais principalement — et uniquement — du point de vue strictement théorique, c'est-à-dire du point de vue de la théorie dite structuraliste. Martinet signalait également que son hypothèse n'était en réalité rien d'autre qu'une tentative de reconstruction théorique.

C'est pourquoi il est, sinon inexact, du moins prématuré, d'affirmer, comme le font quelques auteurs³¹, que le proto-basque ne connaissait pas, et n'aurait jamais connu, à l'initiale des mots, les phonèmes /p-, t-, k-/ , ce qu'une lecture, même sommaire, des travaux de Martinet, doublée d'une lecture de ceux de Gavel et de Michelena, on l'a dit, infirme.

³¹ Trask, *op. cit.*, p. 128 : « Such words as *tutur*, 'crest', *trikatu*, 'rest', *kosko*, 'acorn cap' and *muga*, 'boundary', found also in neighbouring Romance languages, have often been regarded as loans from Basque. But the first two of these words would have been absolutely impossible in Pre-Basque, while the other two could only have existed in different forms (such as **gosko* and **buga*) », c'est-à-dire : « Des mots tels que *tutur*, 'crête', *trikatu*, '(s') arrêter', *kosko*, 'crâne, coquille d'œuf' et *muga*, 'frontière', que l'on rencontre aussi dans les langues romanes voisines [du Pays basque], ont souvent été considérés comme des emprunts au basque. Mais l'existence des deux premiers mots aurait été impossible en proto-basque [ou 'pré-basque'], alors que les deux autres auraient seulement pu exister sous des formes différentes (telles que **gosko* et **buga*) ».

Il serait également prématuré d'affirmer qu'en proto-basque tous les /p t k/ à l'initiale des mots appartenant au *fonds primitif indigène*, à savoir les termes non empruntés, entre autres, au latin, auraient disparu (à savoir : *t-* > *h-* > $\emptyset$ -), ce que Martinet et Michelena se gardaient pareillement de prétendre.

Nous citerons en effet un vocable pour lequel la théorie de Martinet ne peut guère s'appliquer, autrement dit reste inopérante. Il s'agit d'un terme indigène « cantabro-pyrénéen », ou plus exactement « aquitano-pyrénéen », rapporté par Pline et concernant le vocabulaire autochtone utilisé au début de notre ère par les mineurs aquitano-pyrénéens, notamment par les plus célèbres d'entre eux : les Tarbelles³².

Ce mot est : TASCONIUM (*i. e.* < TASC-[-ONIUM]), « *terra alba similis argillae, ex qua catini fiunt* » (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 69), c'est-à-dire un terme indigène désignant une sorte de terre blanchâtre avec laquelle on fabriquait des creusets pour la coupellation de l'or. Le mot n'est pas d'origine latine, pas plus que celtique. Il est acquis qu'il s'agit d'un terme d'origine obscure, à coup sûr pré-indo-européenne³³.

³² La réputation des Tarbelles, en ce qui concerne les techniques d'exploitation des mines, était grande durant l'Antiquité.

³³ On citera également un court passage de l'article du savant Vittorio Bertoldi, 1931, « Problèmes de substrat », *BSL*, pp. 98-99, eu égard à la valeur, encore actuelle, de ses dires : « *Ce n'est pas le seul mot exotique qui a dû frapper le flair linguistique de Pline. A côté de GANDADIA Pline mentionne une douzaine de mots se rapportant tous à la terminologie technique des mines : AGOGAE, APISTACUS, ARRUGIA, BALUCA, BALUX, CORRUGUS, CUNICULUS, PALAGA, PALACURNA, SEGUTILUM, STRIGILES, TALUTIUM, URIUM, mots qui, en même temps que les récits des auteurs grecs et latins, témoignent de l'intense activité de l'Ibérie. Or, s'il y a un trait commun à tous ces termes, de caractère négatif, il est vrai, c'est qu'ils sont tous d'origine obscure. Rien de surprenant à cela ; car les auteurs anciens attestent unanimement que les gisements aurifères de l'Ibérie avaient été en grande partie exploités par les indigènes dès avant la conquête romaine. César décrit, par exemple, les 'Aquitani longe peritissimi' dans l'art de pratiquer les galeries des mines (CUNICULI), 'propterea quod multis locis apud eos aerariae secturaeque sunt' (De b. G., III, 21). C'était un trait que les Aquitains avaient surtout en commun avec les Cantabres (Pline, XXXIV, 158, 164). Cette supériorité technique des peuplades cantabro-pyrénéennes à l'égard des Romains justifie les richesses d'une terminologie minière indigène, dont Pline nous a transmis les curieux échantillons mentionnés plus haut* ».

Ce terme existe encore de nos jours en basque sous la forme *toska*³⁴, « argile blanche qui entre dans la fabrication de la porcelaine »³⁵ ; d'après le dictionnaire de Duvoisin « terre blanche »³⁶.

Il est nécessaire, encore une fois, de préciser que ce terme ne peut être un emprunt issu du latin car le terme était employé par les indigènes aquitano-pyrénéen à une époque antérieure à l'arrivée des Romains, point sur lequel tous les chercheurs sont unanimes.

Ce qui est remarquable dans le cas présent est que si l'hypothèse de Martinet était entièrement exacte on aurait dû aboutir en basque à une forme telle que **(h)osk-* ou **(h)ask-* (< *toska / tasko* < TASCONIUM). La seule façon de contourner cette difficulté, qui pour théorique qu'elle puisse paraître n'en reste pas moins réelle, serait d'admettre qu'il ne s'agit pas, en ce qui concerne ce mot euskarien, d'un terme que le basque aurait directement hérité d'un parler indigène cantabro-pyrénéen que nous appellerons « proto-basque » ou « proto-euskarien ».

Or, cette option, voire cette issue, paraît, on l'a vu, difficile à envisager. Le terme n'apparaissant ni en français, ni en espagnol, il faudrait nécessairement imaginer que le basque³⁷ aurait, au cours du Moyen-Âge, emprunté au gascon ce terme pré-celtique (et vraisemblablement pré-indo-européen) alors que la langue basque est à l'origine elle-même déjà une, voire *LA*, langue pré-indo-européenne par excellence !

Ce serait là en effet un raisonnement pour le moins singulier et tortueux qui ne peut que laisser sceptique. L'hypothèse la plus économique ne peut être dès lors que la suivante : c'est le basque qui a conservé le terme depuis la plus haute antiquité sous la forme à peine altérée *toska*, et cela à la suite d'une métathèse, des plus classiques en basque, étant donné, souligne Bertoldi, que si on veut

³⁴ A la suite d'une métathèse vocalique (*tAskO* ↔ *tOskA*) qui n'intéresse pas cependant la présente démonstration car il s'agit ici d'un phénomène secondaire.

³⁵ Azkue.

³⁶ En béarnais, on a *tasko*, « motte de terre couverte d'herbe » en regard du vocable aragonais *táska*, « id. » (parler d'Ansó et de Bielsa). Le parler de Cantabrie (dialecte de la Montaña, Santander) connaît le vocable *tascón*, « la hierba recogida ». L'ancien provençal a *tasca*, *tasque*, « tranche de terre gazonnée ». Ces termes d'origine inconnue n'ont rien à voir avec les mots issus de la racine *tasc*, « battre » → *tascar*, « espadar el lino », etc., cf. J. Jud, *Romania*, XLIX, p. 411.

³⁷ Le terme est commun à tous les dialectes.

« prendre une valeur géographique plus précise, le domaine de TASC-[-ONIUM] se trouv[e] ainsi étendu à une unité physique qui a pour points extrêmes Santander et Toulouse et pour centre le système orographique des Pyrénées. C'est dans le cadre de cette unité que l'on a essayé, et parfois non sans succès, de jalonner un substrat linguistique dont le basque dans son extension actuelle représente un îlot. » (Bertoldi, 1931 : 102).

L'*Orotariko Euskal Hiztegia / Diccionario General Vasco* publié à l'origine sous la direction de Luis Michelena ainsi que le *Diccionario Etimológico Vasco* d'Antonio Tovar et Manuel Agud citent tous les deux, en ce qui concerne ce terme indigène *toska*, une variante ultérieurement sonorisée *doska*.

Un autre exemple pourra être cité : il existait d'après Ptolémée une cité vasconne appelée *Tárraga*. On l'identifie d'ordinaire avec l'actuel village navarrais de Larraga (Ribera, bailliage d'Olite, autrefois *Larraga*, 1128) — il se peut également qu'il s'agisse de l'actuel village appelé Larragueta (*cendea* d'Ansoáin, Pampelune) dont le nom était autrefois également *Larraga*, 1249, *Larraga prope Loçam*, 1276).

Il est nécessaire, ici aussi, de préciser que cette antique cité des *Vascones* porte un nom non seulement d'origine pré-latine, mais en outre également pré-celtique, c'est-à-dire un nom pré-indo-européen.

Autrement dit, cette cité de *Tárraga* (avec *T-* initial) existait — à l'instar du nom du peuple aquitain des *Tarusates*³⁸ ; ainsi que de l'ethnonyme *Tarbelli* cité

³⁸ Les *Tarusates* habitaient vraisemblablement dans la région de Tartas et d'Aire-sur-Adour, c'est-à-dire les régions actuelles du Marsan, de la Chalosse et du Tursan (sud-est de l'actuel département des Landes). Ils avaient pour voisins, à l'est les *Elusates*, au sud les *Benearni*, à l'ouest les *Tarbelli* et au nord-ouest les *Cocosates*. Le suffixe pré-celtique et « ethnonymique » *-ātes* est d'origine ligure ou « liguroïde ». Il implique que les *Tarusates* habitaient une localité non identifiée appelée **Tarusa* > *Tarusātes* > *Tarusātes*, « habitants de **Tarusa* » à l'instar, entre beaucoup d'autres, des *Elusates* (< *Elusātes*) qui habitaient la cité d'*Elusa* (toponyme attesté,auj. mod. Eauze), des *Tolosates* (< *Tolosātes*) qui habitaient la cité pré-celtique de *Tolosa* (toponyme attesté,auj. mod. Toulouse), voire des *Cocosates* (< *Cocosātes*) qui habitaient la cité aquitanique de **Cocosa* (toponyme attesté sous la forme *Caequosa* dans l'Itinéraire d'Antonin datant de la fin du III^e siècle après Jésus-Christ ; l'antique cité était probablement située dans les environs de Morcenx, soit à Laharie, soit à Garrosse) ; cf. également les *Sibusates* dont les variantes attestées dans les manuscrits étaient : *Sibulates*, *Suburates*, *Sibusates*, peuple cité par César, c'est-à-dire les *Sybillates* de Pline (où la graphie *y = u*), à savoir les *Suburātes* / *Subulātes*, « les habitants de **Subura* / **Subula* », toponyme attesté au cours du Moyen-Âge sous la forme *Vallis Subola*, 635, Frédégaire ; *Subola*, 1178, cartulaire de Sauvelade ; il s'agit du nom de l'actuelle province de Soule, nom

auparavant, cf. *supra* — avant l'arrivée des Romains. Il s'agit en conséquence d'un nom indigène appartenant au *substratum* originel d'une des régions septentrionales de la péninsule Ibérique, en l'occurrence ici une région vasconne.

Nous sommes non seulement en présence d'un toponyme vascon commençant par un /t-/, mais en outre, si on en croit Michelena, pour aboutir à Larraga, il a dû obligatoirement se produire à un moment donné un phénomène de sonorisation de l'initiale de ce toponyme indigène primitif (*Tárraga* > **Darraga*) étant donné que la forme médiévale *Larraga* ne peut être envisagée qu'en partant d'une alternance, bien attestée en basque, *d-* / *l-*, soit à l'arrivée l'évolution qui suit : *Tárraga* > **D-arraga* / *L-arraga*.

La conclusion de tout cela est simple : en basque, un /t-/ initial originel, c'est-à-dire appartenant au *fonds primitif indigène* de la langue, n'aurait donc pas été systématiquement éliminé — comme le prévoyait pourtant l'hypothèse structuraliste de Martinet —, mais dans certains cas il a subi la même loi de sonorisation (*TASCO-* > *toska* > *doska* et *Tárraga* > **Darraga* / *Larraga* étant les exemples les plus limpides) ayant affecté les emprunts lexicaux ultérieurs, notamment ceux d'origine latine — bien que le cas de l'antique toponyme *Tárraga* soit en réalité plus délicat à manier que le premier³⁹, les faits semblent être là.

Pour contourner les deux exemples cités plus haut — on pourrait probablement en mentionner d'autres —, il serait nécessaire en effet de se lancer dans toute une série de démonstrations se caractérisant principalement par une grande, sinon extrême, complication, autrement dit des démonstrations qui seraient dans bien des cas aussi laborieuses que malaisées, c'est-à-dire la plupart du temps des démonstrations vaines.

En résumé et à titre de conclusion, du point de vue strictement théorique — n'oublions pas que la démonstration de Martinet est également, comme il le signale lui-même, purement théorique puisqu'il n'existe aucune certitude en la matière —, il est possible qu'un ancien phonème /t-/ initial appartenant au fonds primitif de la langue se soit non seulement conservé en basque, mais également

qui paraît explicable à partir d'une métathèse vocalique ultérieure : *SubOlA* > **SubAlO* > **SubElo* > *Subero* / *Zubero* (à la suite du passage *l* > *r* et avec *z* dans l'orthographe basque moderne ; cf. également le patronyme basque actuel et méridional *Zubero*), etc.

³⁹ Délicat car il est possible que cette cité vasconne fût en réalité une localité peuplée par une population ne parlant pas proto-basque ou, si on préfère, un idiome vascon ! Cela peut paraître curieux aux non-spécialistes, mais il n'est pas sûr en effet que tous les *Vascones* fussent des proto-bascophones.

se soit sonorisé par la suite. En conséquence, rien n'interdit, en théorie, de postuler pour le préfixe *d-* caractérisant en basque la troisième personne du singulier un prototype **t-*.

En ce qui concerne le berbère ou plutôt le proto-berbère, autrement dit ce qu'on appelle d'ordinaire le libyque ou « libyco-berbère », le berbérisant danois K. Prasse a montré que certains morphèmes du berbère moderne existaient déjà au début de notre ère, ou du moins paraissent être attestés dans les inscriptions libyques de l'Antiquité. C'est le cas pour le morphème *t-* représentant en berbère le préfixe de la troisième personne du singulier des verbes (Prasse, 1972).

Le préfixe *t-* : pronom de troisième personne ?

On pourra rétorquer que, quand bien même la forme **d(a)-* postulée par Schuchardt eût résulté de la sonorisation d'un plus ancien préfixe **t(a)-*, cela n'apporterait rien de nouveau à la question. En effet, que le proto-basque ait possédé un pronom de troisième personne **d-a-* (avec une sonore à l'initiale suivie d'un élargissement vocalique en *-a-* présent dans la forme verbale synthétique *d-a-BIL-a-Ø*, « elle / il marche ») ou **t-a-* (avec une sourde initiale), on ne voit pas en quoi cela pourrait modifier la question.

Or ce n'est pas le cas car cela entraîne en effet des conséquences dans le domaine des comparaisons « basco-berbères ». Prenons, par exemple, deux des principaux parlers berbères : le kabyle et le touareg. Dans les parlers kabyles d'Algérie « labourer » se dit *krez* (ici la lettre *z* représente la chuintante sonore *j* que l'on rencontre dans le mot français *jeu*). Un autre exemple intéressant nous sera donné par le verbe touareg *as* qui signifie « arriver à » (où le *s* représente la sifflante sourde rendue en basque par la lettre *z*⁴⁰).

Les verbes berbères connaissent une conjugaison constituée de suffixes et de préfixes indiquant, comme en basque, le genre⁴¹, le nombre et la personne. En sorte que la conjugaison des verbes berbères présente certaines similitudes avec la conjugaison dite synthétique que connaissent quelques verbes basques. Cette dernière est en effet considérée par les linguistes spécialistes du système verbal

⁴⁰ On pourra constater en outre que ce verbe touareg *as* semble entretenir de curieuses affinités avec le radical verbal *(h)az* qu'on trouve dans le participe passé basque *(h)azi* < *(h)azi*, « croître, élever »).

⁴¹ En basque le genre n'est attesté dans la langue connue qu'à la seconde personne du singulier, mais il est probable qu'il a également existé à certaines autres personnes.

euskarien comme étant archaïque, l'autre conjugaison, dite périphrastique⁴², étant d'origine plus récente.

De nos jours, seuls quelques verbes utilisent encore couramment une forme synthétique, les plus connus étant, entre autres, *joan*, « aller » (radical-verbal -OA-) et *etorri*, « venir » (radical -TORR-), etc. Néanmoins, au XVI^e siècle, les formes basques dites synthétiques telles que, entre autres, *erran*, « dire » (radical-verbal -RRA-), *ikusi*, « voir » (radical-verbal -KUS-), *egin*, « faire » (radical-verbal -GI-), etc., étaient encore très utilisées et répandues comme le mon-trent clairement les plus anciens textes basques connus.

Or, à la troisième personne du présent de l'indicatif au singulier et au pluriel, la langue basque utilise, en ce qui concerne la conjugaison synthétique, un préfixe verbal, on l'a vu, *d-* accolé à un radical verbal, par exemple : *d-OA-Ø*, « elle / il va ». Si l'hypothèse d'Antonio Tovar est bonne, alors il faut obligatoirement postuler un prototype **t-OA-Ø* (> *d-OA-Ø* à la suite de la sonorisation de l'initiale) conservée dans la forme *eztoa*, « elle / il ne va pas » < **ez + toa*⁴³.

Prenons à présent la forme *du*, « elle / il a » : on reconstruit pour celle-ci un prototype **daDU-Ø* où le préfixe *d-* (avec un élargissement vocalique en *-a-*) doit en conséquence, on l'a dit, être issu d'un plus ancien **t-* qui aurait été présent dans une ancienne forme **t-a-DU-Ø*, une forme dont l'existence est obligatoirement antérieure à l'époque à laquelle s'est produite en basque la sonorisation des occlusives sourdes initiales : **t-a-DU-Ø* > **d-a-DU-Ø*.

On constate donc qu'on a affaire à un préfixe archaïque **t-* qui peut parfois connaître une voyelle d'appui, appelée également élargissement vocalique, en *-a-* ou *-a- -a-*, par exemple : **t-OA-Ø*, « elle / il va », mais **t-a-BIL-a-Ø*, « elle / il marche ».

⁴² Il s'agit d'une conjugaison combinant une forme verbale non personnelle et un auxiliaire verbal à mode personnel, par exemple : *etortzen da* au lieu de la forme synthétique *dator*, « elle / il vient », les deux formes étant cependant équivalentes.

⁴³ Elle-même issue peut-être, selon certains auteurs, d'un plus ancien **etze* (> *e(t)z*) + *toa*. En outre, ici, on l'a vu, c'est évidemment la présence de la particule négative qui aurait empêché la sonorisation de la sourde étant donné que celle-ci n'était plus désormais initiale.

Un élargissement vocalique en *-e-* est également attesté dans la forme reconstituée **d-e-RRA-Ø*, « elle / il (le) dit »⁴⁴ issue d'un prototype **terra*, « elle / il (le) dit » < **t-e-RRA-Ø*⁴⁵.

En résumé, nous serions en présence d'un préfixe archaïque **t-* antérieur à la sonorisation des initiales en basque (**t- > d-*), c'est-à-dire remontant, pour dire le moins, au I^{er} siècle de notre ère, préfixe archaïque connaissant en outre deux variantes à élargissement vocalique : une en **ta-* et une autre en **te-*. On serait donc en présence de la série qui suit : **t- / *ta- / *te-*, c'est-à-dire à une série identique à celle que connaît le verbe berbère à la troisième personne du présent de l'indicatif⁴⁶. Exemple : parler kabyle *krez*, « labourer » → *tekrez*, « elle laboure » < *t-e-krez-Ø* en regard du basque *derama*, « elle / il (l') emporte, (le) porte, (l') amène » < **t-e-ra-MA-Ø*, du verbe *eraman* (< *e-ra-MA-n*⁴⁷) ; ou bien : parler touareg *as*, « arriver (à), venir » → *tas*, « elle arrive (à) » < *t-AS-Ø*⁴⁸ en regard du basque *doa*, « elle / il va » < **t-OA-Ø* ; etc.

On constate dès lors que la structure verbale du berbère et du basque, en ce qui concerne la troisième personne du singulier, est rigoureusement identique et peu importe alors, on l'a vu, que de nos jours les signifiants (la forme des mots) ne soient pas formellement identiques. Quelle pouvait être la signification de ce préfixe archaïque **t-* (et de ses variantes à élargissement vocalique **t-a-* et **t-e-*, sonorisées par la suite en *d-a-*, *d-e-*) en proto-basque ?

⁴⁴ Forme attestée au XVII^e siècle chez Oyhénart dans l'expression *derranean*, « quand il (le) dit » < **terra-n-ean*, conjugaison synthétique du verbe *erran*, « dire, dit(e) ».

⁴⁵ Forme attestée au XVII^e siècle chez Oyhénart, entre autres, dans la forme *ezterrazket*, « je ne puis les dire » < **ez + terrazket*.

⁴⁶ Identique car on remarque en outre que la troisième personne du singulier en basque et en berbère n'entraîne pas l'apparition d'un suffixe après le radical-verbal, c'est-à-dire qu'on a affaire dans les deux cas à *-Ø*, d'où en réalité l'existence de la série qui suit : **t-[...]-Ø / *ta-[...]-Ø / *te-[...]-Ø*.

⁴⁷ Verbe ayant une valeur factitive exprimée par l'affixe *-ra-* du verbe *eman*, « donner, donné » : **eraman(i) > eraman*.

⁴⁸ Si on devait, comme on l'a vu auparavant, comparer ce verbe touareg avec le verbe basque *(h)azi*, « croître », on constaterait que le basque moderne ne connaît plus pour ce verbe qu'une conjugaison périphrastique *(h)azten da*, « elle / il croît », mais il est tout à fait probable que celui-ci a connu dans un passé plus ou moins lointain une forme synthétique **daz*, « elle / il croît » issue alors d'un prototype **taz* < **taz-Ø* qui serait identique à la forme berbère *tas*, « elle arrive à ».

Ici encore, c'est le berbère qui nous fournit la réponse et plus particulièrement le parler touareg considéré par les berbérissants comme étant le dialecte le plus conservateur et archaïque⁴⁹. En touareg, les pronoms personnels indiquant la troisième personne du singulier, identiques au féminin et au masculin, sont : *nta*, « elle » / *nta*, « lui », formes composées elles-mêmes de deux éléments d'après les spécialistes du berbère, à savoir : *nta* < **(n)-ta* < **-ta* où apparaît à nouveau le morphème *-ta* mais également, et cette fois-ci à la fois en touareg et en kabyle, sous la forme d'un suffixe *-t* (lui-même étant une survivance de cet ancien **-ta*) signifiant « la, le » et indiquant, dans les verbes berbères en régime direct, le complément d'objet direct⁵⁰.

En résumé en berbère le pronom *(n)-ta* et le suffixe *-t* qui en découle signifient l'un « elle, lui » (pronoms isolés ou indépendants), l'autre « la, le » (objet ou C.O.D). La seule différence ici, peu importante au demeurant, est que dans la langue berbère les pronoms affixes des verbes en régime direct ou transitifs ont été suffixés (c'est le suffixe kabyle et touareg *-t*, « la, le ») alors qu'en basque, dans les verbes transitifs, le morphème indiquant l'objet (C.O.D) a été préfixé (**t-* > *d-*) comme dans les verbes intransitifs ; mais pour un linguiste versé dans ces questions, une telle inversion est ici en l'occurrence secondaire et ne change rien à l'affaire car dans les deux cas, il s'agit du même système.

Cette similitude concernant la nature intime de la structure verbale de ces deux langues peut-elle dès lors être due au hasard ? On est en droit d'en douter sérieusement, d'autant plus que cette symétrie vient s'ajouter à plusieurs autres concordances morphologiques entre le berbère et le basque (Mukarovsky, 1972 : 13-22 ; « *Morfología comparativa* »), tout aussi impressionnantes, que les linguistes, « bascologues » inclus, ont constaté depuis fort longtemps et que l'on considère d'ordinaire comme bien établies étant donné que personne n'a jamais pu les esquiver, les obvier, les dissimuler — même parmi les adversaires des relations « basco-berbères » qui n'ont pas, ou n'ont jamais pu, les remettre en cause⁵¹ tellement elles sont limpides, transparentes, manifestes.

⁴⁹ La langue berbère « standard » ou « unifié » créée pour la presse, la télévision, l'enseignement, etc. est d'ailleurs en très grande partie basée sur le parler des Touaregs.

⁵⁰ Cela avait également été observé par Mukarovsky (1972 : 19).

⁵¹ A l'exception de Robert Lawrence Trask, connu, entre autres, pour ses travaux sur la langue basque. Cet auteur était, à ce qu'il semble, favorable à une théorie, bien souvent taxée de saugrenue, voire de baroque, parmi les cercles érudits versés dans l'étude de la langue basque, une théorie selon laquelle, la langue basque ne serait apparentée à aucune autre langue connue à

Analyse des formes verbales synthétiques en basque

Dès lors on comprend comment il faut analyser en basque une forme verbale synthétique telle que *dator(r)*, « elle / il vient » : celle-ci se décompose en deux unités *da-* + *-tor(r)* et est issue d'un prototype **ta-TOR(R)-Ø* où le morphème **t-a-* (avec un élargissement vocalique en *-a-*) devait signifier en proto-basque (début de notre ère) « elle, lui », c'est-à-dire qu'une forme comme **t-a-TOR(R)-Ø*, avant la sonorisation de l'initiale, devait signifier littéralement « $\langle$ elle / lui $\rangle$ + $\langle$ [idée de] venir $\rangle$ », autrement dit « elle / il vient ».

Or l'explication est également valable pour les verbes transitifs, par exemple : la forme verbale *dugu*, « nous l'avons » est issue d'un prototype **dadugu*⁵² — c'est-à-dire **d-a-DU-gu*⁵³, la forme **d-a-(d)U-gu* aboutissant ultérieurement à *dogu*⁵⁴ / *dugu* et **d-e-(D)U-gu* > **d-e-U-gu* à la forme guipuzcoane *degu* à la suite du passage de *-eu-* > *-e-* — lui-même issu, d'après la présente hypothèse, autrement dit avant la sonorisation de l'initiale, d'une forme antérieure **t-a-DU-gu* signifiant littéralement « $\langle$ la / le $\rangle$ + $\langle$ [idée de] possédé(e), eu(e) $\rangle$ + $\langle$ nous $\rangle$ », c'est-à-dire en français académique « nous le possédons, nous l'avons », mais en réalité et littéralement « elle / lui (ou 'la / le') [*est*] eu(e) [*par*] nous ».

travers le monde ! Confronté à cette équivalence de morphologie verbale « basco-berbère » qu'il ne peut esquiver, car absolument, quand bien même l'eût-il voulu, inévitable, Trask fait alors appel à une argumentation des plus classiques : « *But this match is supported by nothing else at all* [ce qui de surcroît paraît inexact, l'auteur étant manifestement mal informé], *and is best dismissed as an apparent coincidence* », Trask, 1997, *History of Basque*, Londres & New York, p. 362. En résumé, l'auteur affirme que cette équivalence morphologique, que le savant linguiste Antonio Tovar, entre autres, n'avait pas manqué de consacrer, doit être rejetée car il s'agit — affirmation gratuite à ce qu'il semble — d'une « coïncidence » fortuite. L'explication ou plutôt la justification de ce rejet inattendu est compréhensible. En effet, ne disposant pas d'autre échappatoire ou alternative pour se tirer de cette impasse, la plupart des auteurs hostiles à ce type de rapprochement se trouvent dès lors dans l'obligation de recourir, bon gré mal gré, à l'argument le plus maladroit et mauvais qui se puisse imaginer dans ce genre de recherches lorsqu'il n'en reste plus d'autre : celui de l'« *apparent coincidence* ». L'artifice est connu depuis longtemps et pourrait être en outre interprété comme une sorte d'aveu à rebours.

⁵² Encore visible de nos jours dans la forme verbale *daDUkat* prononcée d'ordinaire *da(d)Ukat* > *daUkat*, « je l'ai, je le possède (en général à l'intérieur de quelque chose) ».

⁵³ Forme verbale qui à la suite de la chute régulière du *d* intervocalique devient **da(d)ugu* > **daugu* / **deugu*.

⁵⁴ Forme biscailenne où *au* passe régulièrement à *o* : **dadugu* > **daugu* > *dogu*.

Or cette comparaison avec la langue berbère semblerait donner, et cela ne manquera pas de surprendre même les plus sceptiques d'entre nous, raison à la théorie concernant la passivité du verbe basque défendue par, entre autres, Hugo Schuchardt et Henri Gavel⁵⁵.

La théorie de la passivité

Cette hypothèse concernant la passivité du verbe basque est aujourd'hui abandonnée. Et bien que personnellement nous n'y adhérions pas, du moins en ce qui concerne la version que nous qualifierons de « classique », elle mérite toutefois qu'on en dise deux mots dans le cadre des comparaisons « basco-berbères ».

Pierre Lafitte, voulant démontrer que l'argumentation favorable à la passivité du verbe basque — une argumentation que mettait en avant, entre autres, Henri Gavel et qui apparaissait et apparaît encore de nos jours inattaquable du point de vue morphologique — était erronée, s'était lancé dans une démonstration qui à bien des égards ne pouvait guère — et ne peut plus — cependant, à ce qu'il nous semble du moins, être acceptée.

Actuellement, les chercheurs reconnaissent en effet que « *ces éléments [que Gavel avançait comme favorables à la passivité du verbe] ne sont pas en eux-mêmes sujets à controverses. En effet, sous cette forme, l'analyse passiviste consiste essentiellement en une interprétation de données morphologiques que l'on ne saurait contester* » (Oyharçabal, 1991 : 968).

Ce faisant, on admet dès lors, quoique de façon implicite, que les arguments avancés à l'époque par Lafitte n'avaient pas de portée réelle — bien que dans la foulée d'aucuns ont également essayé, paradoxalement, d'exposer une défense de

⁵⁵ Le lecteur intéressé par la question de la présumée passivité du verbe basque, question aujourd'hui dépassée, pourra néanmoins, s'il désire approfondir ses connaissances sur la question, consulter, entre autres, outre le travail d'Hugo Schuchardt intitulé « Sobre la formación de las flexiones de relación del verbo vasco », *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*, XXVIII, cuadernos 2.º et 3.º, 1972, pp. 217-337 (version castillane de G. Bähr — revue et corrigée par Angel Goenaga — d'une étude intitulée *Baskische Studien I, Über die Entstehung der Bezugsformen des baskischen Zeitworts*, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Vienne, 1893) et les articles suivants : Henri Gavel, 1930, « Observations sur la passivité du verbe basque », *Revue Internationale des Etudes Basques* 26, pp. 1-26 ; Pierre Lafitte, 1931, « Pour ou contre la passivité de la langue basque », *Gure Herria*, pp. 263-271.

certain arguments avancés par cet auteur⁵⁶ en prétendant que le changement d’auxiliaire et le fait que les locuteurs retrouveraient intuitivement un sens passif⁵⁷ auraient été ignorés par les passivistes.

Or, ces arguments⁵⁸ avaient déjà fait l’objet d’une mise au point de la part de Gavel, l’argument « psychologique » ne tenant pas⁵⁹. En ce qui concerne le « changement d’auxiliaire », c’est-à-dire *da* ~ *du*, Henri Gavel en expliquait également en détail le mécanisme sans qu’il soit nécessaire d’y revenir⁶⁰. En résumé, les arguments de Lafitte ne paraissent pas tenir — bien que l’une de ses remarques soit empreinte d’une incontestable profondeur comme nous le verrons par la suite.

Avant d’aborder ce dernier point, il est toutefois nécessaire d’évoquer un autre aspect de la question. Pierre Lafitte, dont certaines réflexions étaient empreintes d’une grande perspicacité, pensait en effet avoir trouvé la faille dans l’argumentation des passivistes, une présumée « faille » dans laquelle il ne tarderait pas en effet à s’engouffrer dans l’espoir de ruiner définitivement les prétentions passivistes, notamment celles qu’affichait Henri Gavel.

⁵⁶ C’est le cas de Georges Rebuschi pour qui « *Lafitte présentait des objections insurmontables à la théorie passiviste* », cf. Rebuschi, 1986, « Pierre Lafitte : le grammairien », *Bulletin du Musée Basque*, n^{os} 113 et 114, *Hommage à Pierre Lafitte*, p. 119. Un autre auteur, Bernard Oyharçabal écrit cependant, on l’a vu, que « *l’analyse passiviste consiste essentiellement en une interprétation de données morphologiques [exposées par Gavel] que l’on ne saurait contester* ».

⁵⁷ C’est-à-dire dans un changement qui fait intervenir l’auxiliaire *da*, à savoir *izan* en lieu et place de l’auxiliaire **edun* à l’origine de la forme verbale *e(d)uki*.

⁵⁸ Outre le fait qu’une des subtilités de cette argumentation réside également, et entre autres, dans l’inversion de l’argument selon lequel les bascophones ne sentiraient pas la passivité de leurs verbes transitifs, ce qui prouverait donc — cela est sous-entendu — que le verbe basque ne peut guère être passif étant donné que les locuteurs bascophones disposent déjà d’une tournure théoriquement passive (à partir de l’auxiliaire *da*) dans laquelle ils retrouveraient « intuitivement » un sens passif, ce qui constitue là une bien singulière vision des faits, à la fois fort subtile et très sophistiquée, mais qui ne pourra cependant impressionner que certains profanes ne comprenant pas les véritables mécanismes de la « théorie passiviste ».

⁵⁹ « *Il est d’abord* — ajoute Gavel — *une observation qui ne doit pas nous arrêter* : ‘Les Basques, dira-t-on, n’ont pas conscience de penser passivement le verbe transitif’. *La réponse est facile* : *celui qui parle naturellement une langue ne se rend que rarement compte des processus psychologiques auxquels se conforme son élocution* », cf. *supra*, Gavel, *op. cit.*, p. 6.

⁶⁰ Gavel, *op. cit.*, pp. 7-9 ; leur « existence » découlant ici nécessairement de leur fonction, puisque c’est la nécessité qui crée la fonction et donc l’« existence » de ces auxiliaires.

Lafitte n'avait pas en effet manqué de remarquer une « bizarrerie » du verbe basque. Il soulignait un fait surprenant : dans les formes verbales *du-t*, « je l'ai » → *n-uen*, « je l'avais », voire *derama-k*, « tu l'amènes » → *h-eraman*, « tu l'aménais » ou encore *daki-gu*, « nous (le) savons » → *gin-akien*, « nous (le) savions », *dakar-zu*, « nous (le) portons » → *zin-ekarren*, « vous (le) portiez », les « éléments -t, moi, -k, toi, -gu, nous, et -zu, vous sont remplacés par n-, moi, h-, toi, gin-, nous et zin-, vous. Or il se trouve que ces pronoms n, h, gin, zin [c'est-à-dire, précisait-il, dans *n-uen*, *h-uen*, *gin-uen*, etc.] sont employés comme pronoms-sujets dans les verbes intransitifs [c'est-à-dire dans *gin-en*, *zin-en*, etc.]. » (Lafitte, 1931 : 268).

Puis suivait alors la question classique, car inévitable, et continuellement examinée à l'époque par la plupart des opposants aux idées passivistes :

« Si dans les verbes intransitifs ces éléments sont considérés [par les passivistes] comme des caractéristiques du sujet, pourquoi les regarder dans les autres [c'est-à-dire dans les verbes transitifs] comme des compléments indirects⁶¹ ? Cela ne paraît pas logique⁶². »

⁶¹ C'est-à-dire que pour les passivistes *nuen* signifiait en réalité non pas « j'avais » mais au contraire « il était eu [par] moi », littéralement « par moi (*n* = '[par] moi', complément indirect, c'est-à-dire équivalant à un complément d'agent précédé en français de la préposition *par* et non à un sujet comme dans les verbes intransitifs) il était eu = *U-en* ». Quoi qu'il en soit, on ne peut tirer aucune conclusion de cette bizarrerie, une de plus parmi tant d'autres, de la morphologie verbale basque, et encore moins au nom d'une quelconque « logique » car Henri Gavel mettait en avant, à titre d'exemple, la forme verbale labourdine *dautet*, « ils m'ont », c'est-à-dire pour les passivistes « il est eu à moi par eux » (*dautet* en lieu et place d'une forme régulière quant à la structure, et par conséquent plus « logique », *dautate*) répondant ainsi par avance aux objections, entre autres, de Lafitte.

⁶² De nos jours l'argument prenant appui sur une prétendue « logique » (au sens de *logique formelle* ou *symbolique* telle que la définissait Aristote et non dans sa version mathématique actuelle) ne serait plus, n'ont pas manqué de souligner certains auteurs, mis en avant par aucun chercheur, pas plus que les « tests de logique » qui en découlent ne sont plus véritablement pris au sérieux par les spécialistes du comportement. En effet, si on devait s'en tenir, et à plus forte raison dans plusieurs domaines de la recherche en sciences humaines telle que, entre autres, la linguistique, à une quelconque « logique », il serait impossible d'admettre, entre autres, que c'est la terre qui tourne autour du soleil et non l'inverse (pour un observateur terrien impartial doté d'une « logique implacable », prétendre que la terre tourne autour du soleil ne serait absolument pas « cartésien », voire « rationnel » — étant donné que le mouvement de notre planète est imperceptible —, cette dernière exigeant plutôt que ce soit le soleil qui tourne autour de la terre et pourtant ce... n'est pas le cas ! La théorie physique de la relativité d'Ei-

Après ces quelques considérations traditionnelles, une sorte d'exercice imposé auquel ne pouvaient alors se soustraire aucun des opposants aux théories passivistes, Lafitte prenait alors soin de s'engouffrer dans ce qu'il croyait être un point faible de la théorie passiviste :

« *Mais — écrivait-il — allons plus loin : ces formes n'ont pas de sens littéral, si on ne leur accorde pas une signification active (...) Si nous voulons analyser *nu⁶³, il nous faut bien admettre que le radical u marque la possession et n, moi, le possesseur. »*

Il ajoutait :

« *Quant au sujet-passif, on n'en voit pas trace⁶⁴. Si plus haut nous n'avions pas droit de traduire littéralement le présent nerama par 'il m'amène' parce que cet il n'était pas exprimé dans la forme verbale, nous n'avons pas le droit de traduire le nu du prétérit par 'il était eu par moi', car cet il n'est exprimé par aucun élément »⁶⁵.*

Il concluait : « *Nous sommes loin du passif* ».

L'argument selon lequel on aurait pas le droit, du point de vue de la théorie passiviste, de traduire littéralement le présent *nerama* par « il m'amène » en lieu et place, toujours d'après cette même théorie, de « je suis amené [*par*] lui » est exact⁶⁶.

stein — théorie que toutes les recherches successives n'ont jamais cessé de confirmer depuis un siècle — constitue, a-t-on souligné plus d'une fois, le contraire même de la « logique » se basant sur des raisonnements déductifs car il n'y a pas un commencement de « logique » dans cette théorie !

⁶³ C'est-à-dire dans *ba-NU / NU-ke / NU-en*, etc.

⁶⁴ C'est nous qui soulignons.

⁶⁵ Lafitte (1931 : 268). Cinquante-cinq ans plus tard, Georges Rebuschi reprenait mot pour mot la même argumentation, cf. *supra*, Rebuschi, *op. cit.*, p. 118. Et il concluait : « *C'est la logique même* ». Nous avons déjà vu ce qu'il fallait penser de la « logique », surtout dans le domaine linguistique, cf. *supra*.

⁶⁶ En effet, dans l'affirmation de Lafitte : « *Si nous n'avions pas le droit de traduire [nous soulignons] littéralement le présent nerama par 'il m'amène' parce que cet il n'était pas exprimé dans la forme verbale [nous soulignons]* », nous devons comprendre, suppose-t-on, « du point de vue passiviste », opinion que confirme au demeurant Rebuschi, *op. cit.*, p. 118 — ce fait revêt cependant, il est vrai pour d'autres raisons, une grande importance pour les études euskariennes comme nous le verrons par la suite.

Mais dire que cette impossibilité résiderait dans le fait que le *il* de « il m'amène » ne serait pas exprimé dans la forme verbale *nerama* et que, par conséquent, à la suite de cela nous n'aurions pas le droit de traduire le **nu* du prétérit par « *il* était eu par moi », étant donné qu'ici aussi cet *il* ne serait exprimé par aucun élément, constitue un argument inattendu, un argument qui de toute évidence sous l'apparence séduisante de la vérité n'en reste pas moins erroné et cela pour les raisons suivantes :

1) D'une part **nu* est une forme du passé alors que *nerama* est une forme du présent, ce qui fausse la démonstration puisque, comme on le sait, les formes verbales basques du présent et celles du passé constituent deux systèmes temporels différents car asymétriques.

2) La démonstration consiste en effet à mettre sur un même plan deux systèmes qui ne sont pas symétriques. En réalité, la forme *nu-en*, « il était eu [*par*] moi », d'après la traduction qu'en donnaient les passivistes, doit être mise en face de la forme *nerama-n*, « elle / il était amené(e) [*par*] moi » et la forme *nerama / narama*, « je suis amené [*par*] elle / lui », toujours d'après les passivistes, doit se placer en face de la forme **na-(d)u > nau* ou *nu*⁶⁷, « je suis eu [*par*] elle / lui ».

L'autre argument, certainement le plus sérieux et de loin le plus intéressant, car il nous ramène indirectement, mais immanquablement, à l'hypothèse « basco-berbère », est le suivant : Lafitte soulignait l'absence de ce qu'il appelle le « sujet-passif » (toujours du point de vue des passivistes), autrement dit « cet *il* [*qui*] n'est exprimé par aucun élément ».

Le raisonnement de Pierre Lafitte était le suivant : d'après les passivistes *dut* signifiait littéralement « 'elle / il' (= *d-*) 'est eu(e)' (= *-u-*) [*par*] 'moi' (= *-t*) » — une hypothèse qui semblerait en outre, on l'a vu, confirmée par la comparaison avec le berbère mentionnée plus haut ! — où le *d-* jouerait alors le rôle de « sujet-passif ».

Mais si cette explication est la bonne, ajoutait alors Lafitte, où se trouve dans la forme passée équivalente, c'est-à-dire *nuen*, le « sujet-passif » ?

En effet, dans cette dernière nous avons *n-*, « litt. [*par*] moi » -*U-en*, « était eu(e) ». Mais le sujet prétendu *passif* « elle / il », qui apparaît pourtant au présent (*d-a-* < **t-a-* d'après notre hypothèse, cf. *supra*), n'apparaît plus !

⁶⁷ Forme bas-navarraise.

Lafitte a voulu utiliser cette « absence », constatée dans les formes verbales du passé (*nuen*, etc.), pour essayer de contrer les passivistes en leur posant la question qui suit : ce sujet prétendu *passif*, où est-il ?

Or, l'impossibilité même de répondre à cette question constituait, toujours selon cet auteur, la preuve, « logique » et indiscutable, que les tenants de la passivité du verbe euskarien s'étaient trompés.

La réponse à cette question existe pourtant. La voici :

Le « sujet-passif » ou prétendu tel n'apparaît pas car *il n'est pas marqué* (= $\emptyset$, d'où la reconstruction pour *nuen* du prototype $*n-e-DU-\emptyset-en > *n-e-(d)U-en > *neuen / *newen$ ou $*newan > nuen / neban$ ⁶⁸) étant donné que l'on a affaire dans le cas présent à une des conséquences découlant de la théorie d'Emile Benveniste, aujourd'hui acceptée, de la « 3^e personne », autrement dit de la « non-personne »⁶⁹ (l'élément que les grammairiens arabes appellent l'« absent »⁷⁰), théorie dont une des principales conséquences est que cette « non-

⁶⁸ Etant donné qu'en proto-basque le prototype était en réalité le suivant (on utilise la traduction passiviste hypothétique pour des raisons de simple commodité) : $*na-\emptyset-DU(n)en$ (c'est-à-dire si l'on devait adopter l'hypothèse de Trask selon laquelle il faudrait partir d'un radical *-DUN-*, ce que nous ne croyons pas, et non *-DU-* < $*eDUn$) $\rightarrow na$, « [par] moi » + $DU(N)$, « a été eu(e) » + $(e)n$ (= morphème marquant l'aspect passé) $> *na(d)U(n)en > *na-U-en > n-U-en > n-U-n$ (-ue- > -u- en guipuzcoan). Les formes biscariennes *neban / neben* confirment l'analyse : $*ne(d)-U-(n)an / -en$ (chute régulière du *d* intervocalique) $> *ne-U-(n)an / -en$ (chute régulière du *n* intervocalique) $> *newan / *newen > neban / neben$.

⁶⁹ Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, 1, éd. Gallimard, Paris, p. 228 ; également Benveniste, 1946, « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société de Linguistique*, XLIII, fasc. 1, n° 126. Le paragraphe concernant cette question, d'une grande importance à l'époque — et encore aujourd'hui —, mérite d'être cité : « Nous sommes ici au centre du problème. La forme dite de 3^e personne comporte bien une indication d'énoncé sur quelqu'un ou quelque chose, mais non rapporté à une 'personne' spécifique. L'élément variable et proprement 'personnel' de ces dénominations fait ici défaut. C'est bien l'« absent » des grammairiens arabes. Il ne présente que l'invariant inhérent à toute forme d'une conjugaison. La conséquence doit être formulée nettement : la '3^e personne' n'est pas une personne ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la non-personne. A cette définition répondent : l'absence de tout pronom de la 3^e personne, fait fondamental » et également le fait, ajoute-t-il, que dans plusieurs langues l'indice de 3^e personne lié au verbe est caractérisé par la marque zéro.

⁷⁰ La définition traditionnelle des grammairiens arabes est la suivante : la première personne (« je ») est définie par l'expression *almutakallimu*, « celui qui parle » ; la deuxième (« tu ») est appelée *almuhâtabu*, « celui à qui on s'adresse » ; en revanche la troisième est dite *alyâ'ibu*,

personne » se caractérise par l'absence de tout pronom, c'est-à-dire en réalité « indice », de la troisième personne — cela explique par conséquent le fait que l'indice de troisième personne soit également, entre autres en basque, zéro, c'est-à-dire qu'il ne soit pas marqué —, lequel indice, malgré son absence, n'en constitue pas moins « *un terme de plein droit !* » (Hagège, 1982 : 98-99). Or, en basque l'indice de troisième personne lié au verbe se caractérise au passé au moyen de la marque zéro (comme en sémitique dans la série du parfait ; cf. Benveniste, 1966 : 228), à la fois :

1) Dans les verbes intransitifs :

a) au présent → *d-a-BIL-a*, « 'elle / il' → « sujet-passif » (= *d-a-*, *-a* au présent) marche ».

et,

b) au passé → *Ø-e-BIL-en*, « 'elle / il' → « sujet-passif » (= *Ø* au passé) marchait ».

2) Mais également dans les verbes transitifs :

a) au présent *d-a-KUS-a-Ø*, « 'elle / il' voit » ou, d'après les passivistes, « 'elle / il' (= *d-a-* = « sujet-passif ») + 'est vu(e)' (= *-KUS-*) + [*par*] 'elle / lui' (= agent = la « non-personne » = *Ø*) ».

et,

b) au passé *Ø-e-KUS-Ø-en*, « elle / il voyait », c'est-à-dire, d'après les passivistes, « 'elle / il' (= « sujet-passif » = *Ø* au passé comme, on l'a vu, en sémitique) + 'était vu(e)' + [*par*] 'elle / il' (comme au présent = agent = la « non-personne » = *Ø*) ».

En résumé, au *présent* et au *passé*, l'indice de troisième personne des verbes transitifs est zéro : *d-a-KUS-a-Ø* ~ *e-KUS-Ø-e-n* (ici *-(e)n* = marque du passé).

Or, fait fondamental dans la présente étude, au passé, comme cela est le cas, entre autres, en berbère (= chamito-sémitique), l'indice de troisième personne des verbes, cette fois-ci intransitifs, est également zéro, c'est-à-dire que la « troisième personne » n'est pas marquée⁷¹, ce qui entraîne le schème suivant pour les

« celui qui est absent ». C'est le fameux « absent » des grammairiens arabes car en sémitique, entre autres, la troisième personne du singulier du parfait n'a pas de désinence (Benveniste, 1966 : 228).

⁷¹ Cela avait déjà été remarqué par Schuchardt, bien qu'il ne prît la peine d'expliquer la raison de cette absence : « (...) *como agente la 3.^a persona del sing. queda sin signo ; como sujeto*

verbes basques intransitifs : présent → **t-a-* > *d-a*⁷²- (= marqué) ~ passé → *Ø-e*-⁷³ (= non marqué). En conséquence, cela explique dans une forme (aujourd'hui uniquement biscaïenne et archaïque) comme *e-KUS-en* l'apparition, on l'a vu, des deux marques zéro → *Ø-e-KUS-Ø-en*, le premier représentant le patient, le deuxième l'agent.

	Présent	→	Passé
Indice de troisième personne lié aux verbes intransitifs	<i>d-a</i> -[radical]- <i>a-Ø</i> (ex. <i>d-a-BIL-a</i>) ↓ <i>d-a</i> -[...] - <i>a</i> (patient)	→ → →	<i>Ø-e</i> -[radical]- + <i>-e-N</i> (ex. <i>Ø-e-BIL-e-N</i>) ↓ <i>Ø-e</i> -[...] - <i>e-N</i> (patient)
Indice de troisième personne lié aux verbes transitifs	<i>d-a</i> -[radical]- <i>a-Ø</i> (ex. <i>d-a-KUS-a-Ø</i>) (ex. <i>*d-a-(D)U-[a] -Ø</i> ⁷⁴) ↓ (agent)	→ → →	<i>Ø-e</i> -[radical]- <i>Ø-</i> + <i>-e-N</i> (ex. <i>Ø-e-KUS-Ø-e-N</i>) (ex. <i>Ø-e-(D)U-Ø-e-N</i>) <i>Ø-</i> + <i>-Ø-</i> ↓ (patient + agent)

también la 3.^a del sing. del pasado en ciertos casos (primitivamente en todos) », cf. supra [traduction espagnole] ; Schuchardt, op. cit., p. 220.

⁷² Avec un élargissement vocalique en *a*.

⁷³ Avec un élargissement vocalique en *e*.

⁷⁴ L'existence de ce *a* final au présent est confirmée, entre autres, par la forme relative biscaïenne *dauan* < *da-(d)u-an* (qui alterne également avec la forme plus récente *dauen*), forme qui implique un prototype **da-u-a* < **da-DU-a* < **da-DU-a-Ø* en regard des formes du présent *d-a-BIL-a* / *d-a-KUS-a-Ø* (les formes guipuzcoanes *d-a-BIL* / *d-a-KUS* sans *a* final sont des variantes plus récentes).

Dès lors, on comprend pourquoi Pierre Lafitte n'arrivait pas à trouver dans la forme *nuen* (< *n-U-Ø-en*) la marque du « sujet-passif », une absence qui le poussait à conclure, de façon hâtive, que les passivistes étaient dans l'erreur.

Or, la conclusion de cet auteur ne peut guère être acceptée car les faits que nous venons de citer invalident sa démonstration anti-passiviste et donnent, paradoxalement, raison aux tenants de cette théorie puisque *nuen* ne peut effectivement s'analyser que de la façon qui suit : *n-e-*, « [*par*] moi » + *-(d)U-*, « a été eu(e) » + *-Ø-*, « 'elle / il' (= « sujet-passif » = $\emptyset$) » + *-e-n* (= marque du passé), à savoir : « elle / il (= $\emptyset$) a été eu(e) [*par*] moi ».

C'est une fois de plus la comparaison avec le berbère qui semblerait donner raison, et cela de façon totalement inattendue, aux tenants de la théorie de la passivité du verbe basque.

Cela étant, et comme nous l'avons déjà indiqué au début de cette démonstration, nous ne sommes pas favorables à la théorie de la passivité, tout au moins sous sa forme « classique ». En effet, du point de vue structuraliste⁷⁵ la passivité du verbe basque ne peut se concevoir que par rapport à une construction active, ce qui ne peut être le cas puisqu'on part du principe que la langue basque n'aurait pas de construction active censée s'opposer à la construction passive.

En d'autres termes, l'idée même d'une pièce de monnaie qui serait censée ne disposer que d'une seule face est inconcevable étant donné que par définition toute pièce de monnaie en possède obligatoirement deux, autrement dit une construction passive appellera inmanquablement une construction active. Or la théorie passiviste ne peut expliquer quelle serait dans ce cas la forme active du verbe basque puisque celle-ci part du principe que dans cette langue le verbe relève par essence d'une construction passive⁷⁶ — cela étant, il faut préciser que

⁷⁵ C'est-à-dire un point de vue selon lequel toute langue dégage une structure linguistique *au sein de laquelle les relations doivent être telles que chaque élément retenu de la langue en question ne peut être que ce qu'il est que dans et par sa relation avec les autres éléments*, une structure existant en effet uniquement dans la mesure où les différences entre les unités opposent celles-ci entre elles en manifestant leurs valeurs distinctives.

⁷⁶ Miren Azkarate et Patxi Altuna l'expliquent, quant à eux, ainsi : « Ikuspegi hau baztertzeko arrazoï nagusienetakoa estrukturalistek eman zuten : 'pasiboak' ez du zentzurik 'aktibo' / 'pasibo' oposizioaren barruan ez bada. Bainan *ikusî zuen* forma pasiboa bada, zein da dagokion forma aktiboa ? Galdera honi erantzunik aurkitu ezinak ekarri zuen ikuspegi pasiboa bazterturik geratzea », c'est-à-dire, en français : « *Ce furent les structuralistes qui mirent en avant une des principales raisons permettant de rejeter ce point de vue [passiviste] : le 'passif' n'a de sens que dans le cadre d'une opposition 'actif' / 'passif'. Mais si la forme *ikusî zuen* est passi-*

cette explication, à laquelle nous adhérons cependant, ne constitue pas pour autant une certitude puisque toute hypothèse qui se veut scientifique est par nature réfutable.

Or le fond de la question est le suivant : si on part du principe que le préfixe verbal basque *da-* / *de-* ou plutôt *d-a-* / *d-e-* est issu d'un ancien **t-a-* / *t-e-* présent dans les parlers berbères, on se trouve dès lors dans l'obligation, qui pour inattendue qu'elle puisse paraître n'en reste pas moins réelle, d'admettre qu'une forme verbale comme *du*, c'est-à-dire en réalité **d-a-DU-Ø*, doit être nécessairement passive puisque le préfixe personnel initial *d-*, représentant ici alors l'indice de 3^e personne du singulier — que l'on retrouverait en berbère avec la même fonction —, ne peut être que sujet, donc en réalité **d-a-(D)U-Ø* > *daU* (forme biscaïenne) > *du* ne peut signifier que ceci : « elle / il est eu(e) [*par*] elle / lui (= Ø) ». C'est cette nécessité, dans un premier temps imprévisible, découlant inmanquablement de la comparaison avec le berbère qui donne à cette question une tournure inextricable.

C'est à présent qu'il faut citer une remarque méconnue de Pierre Lafitte dont la profondeur est incontestable : « *Peut-être la clé du problème — écrivait-il — est-elle ailleurs. Peut-être même la véritable solution est-elle de nier le problème et de dire que le verbe basque est simultanément actif et passif. La langue basque est encore trop primitive pour entrer dans les cadres grammaticaux des langues modernes* » (Lafitte, 1931 : 270).

C'est évidemment là que doit se trouver la solution. La clairvoyance de Lafitte paraît en conséquence avoir été dans le cas présent remarquable.

Or c'est le berbère qui permet de résoudre la question.

Les divers parlers constituant la langue berbère (parler du M'zab, parler de l'Ahaggar, parlers chleuhs, parler des Aurès ou chaouia, etc.) sont de mieux en mieux connus par les nouvelles générations de linguistes berbérissants, de nos jours la connaissance scientifique, en l'occurrence ici linguistique, de cette langue étant en effet beaucoup plus approfondie qu'elle ne l'était il y a une trentaine d'années, et à plus forte raison il y a plus d'un siècle, époque à laquelle Schuchardt écrivit son célèbre article sur le lexique berbère.

ve [c'est-à-dire signifie « elle / il était vu(e) *par* elle / lui » au lieu de « elle / il avait vu / vit »], quelle est la forme active qui lui correspond ? L'impossibilité de trouver une réponse à cette question entraîna le rejet de la théorie passiviste », cf. Azkarate & Altuna, 2001, *Euskal morfologiaren historia*, p. 144, n. 13.

Or en berbère, à côté des formes passives formellement marquées (au moyen de divers morphèmes préfixés, principalement *t-* / *tw-*), les spécialistes actuels, c'est-à-dire la nouvelle génération de berbérisants apparue depuis les années soixante-dix, ont remarqué l'existence d'une « valeur passive de verbe simple », à savoir un *passif* non marqué, qui existerait pour de nombreux lexèmes verbaux usuels (Chaker, 1983 : 129-130).

Autrement dit, de nombreux verbes — constituant un stock relativement important dans tous les parlers berbères actuels, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'une innovation récente particulière à certains parlers, leur nombre, en kabyle notamment, étant même considérable : plus de deux cent quarante unités, « *pratiquement toutes très usuelles et dont une bonne part appartient au fond lexical commun berbère* » (Chaker, 1983 : 130) — peuvent avoir, sans pour autant présenter *aucune* modification formelle, un sens passif.

Par exemple un verbe comme *ekkes*⁷⁷, var. *ekker* (Dallet, 1953 : 448 ; cf. également § 1414), « ôter, enlever »⁷⁸ peut signifier également « être enlevé », et cela, répétons-le, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à aucune modification dans la forme. Il y a plus : ce curieux phénomène s'applique aussi aux verbes empruntés à l'arabe et au français : « opérer » → *piri*, « opérer / être opéré » ; « ranger » → *rangi*, « ranger / être rangé », etc. En outre, cette particularité n'est pas liée à un champ lexico-sémantique donné, « *mais se rencontre même pour des verbes d'action supposant l'intervention d'un agent extérieur identifiable ('faire', 'détruire', 'enterrer', etc.)* » (Chaker, 1983 : 135).

⁷⁷ Ici la graphie *s* dans *ekkes* équivaut à la prononciation *s*, *ss*, *ç* du français et à la prononciation qui est celle de la graphie *z* en basque.

⁷⁸ C'est-à-dire l'équivalent du basque *eken*, « ôter, enlever », à savoir en réalité le terme à l'origine de la forme *ekendu* qu'utilise Dechepare en 1545 dans laquelle au prototype primitif *eken* (avec *e*) est venu s'ajouter le suffixe *-tu* (< lat. *-tum*) servant à former des participes : *eken* + *-tu(m)* > **ekentu* > *ekendu* / *(e)kendu* / souletin *khen(tii)* / bas-navarrais *khen(du)* / haut-navarrais *gen(du)* / roncalais *gén(tu)*, « ôter ; esp. *quitar* ». Le prototype primitif *eken* est confirmé par l'existence en biscaïen et en bas-navarrais (dialectes riches en archaïsmes, surtout le biscaïen) des formes nues *ken* et *khen*, « ôter, enlever » que cite Azkue et Sallaberry d'Ibarrolle. L'aspiration étant, comme on le sait, ancienne, le prototype de la forme *ekendu* citée par Dechepare devait être en réalité **ekhen*, lui-même issu peut-être d'un plus ancien **ekken*.

En nous basant sur les travaux de Salem Chaker, voici quelle est l'explication qui actuellement est donnée de ce phénomène par les nouvelles générations de linguistes berbérissants. Prenons la phrase qui suit avec le verbe *ekkes*⁷⁹ :

TEKKES afrag, « ELLE A ENLEVÉ la clôture » (*t-*, « elle », féminin, prétérit)

trad. litt. « elle a enlevé clôture » (construction active)

ou

TTEKKES afrag, « ELLE ENLÈVE la clôture » (*tt-*, « il », masculin, aoriste intensif)

trad. litt. « elle enlève clôture » (*idem.*)

Dans le cas présent, le terme *afrag*, « clôture » est, outre le « patient » du verbe *ekkes*, un complément direct. En revanche, dans :

TEKKES wfrag, « la clôture EST ENLEVÉE »

trad. litt. « il est enlevé clôture [par elle] »⁸⁰

Dans ce cas *wfrag*, « clôture » (avec le préfixe *w-* au lieu de *a-*) représente la forme d'annexion de terme *afrag* qui en est la forme libre⁸¹. Or, ici *wfrag* cons-

⁷⁹ Le berbère distingue des aspects et non des temps.

⁸⁰ La forme masculine serait *YEKKES wfrag*, « la clôture EST ENLEVÉE » (trad. litt. « il est enlevé clôture [par lui] »).

⁸¹ Afin que le lecteur non-spécialiste comprenne la présente démonstration, il est nécessaire d'expliquer ce que signifie pour la langue berbère l'« état d'annexion ». Il s'agit de la modification subie par la voyelle initiale d'un mot lorsque celui-ci est en contact avec un autre terme le précédant immédiatement dans l'énoncé. Cet état dit d'« annexion » s'oppose à l'« état libre » qui est celui d'un mot lorsqu'il est isolé. Autrement dit, en berbère les mots ont deux formes : une forme lorsque ils apparaissent seuls (*argaz*, « homme ») et une autre lorsqu'ils apparaissent insérés au sein d'une phrase (*wergaz*, « homme »). Or en kabyle et dans certains autres parlers du Nord, la marque d'annexion permet de distinguer le nom sujet du nom complément direct, c'est-à-dire qu'il joue le même rôle que la désinence casuelle appelé « ergatif » (caractérisée par le suffixe *-k*) de la déclinaison basque : *Neska-Ø DAKUSA*, « elle / il voit la fille » (le nom n'est pas marqué car il est complément direct et non sujet) ; mais : *Neska-K DAKUSA*, « la fille (le) voit » (le nom est marqué car il est sujet de verbe transitif, mais parfois cela peut également être le cas lorsqu'on a affaire à des verbes intransitifs, cf. *infra*). En berbère (parler kabyle) : *YETTAF WUzal*, « le fer tient (résiste) » (état d'annexion marqué dans le cas du mot *Uzal* → *WUzal*, « fer », ici nom sujet postposé) ; mais : *YETTAF Ø-Uzal*, « il tient le (morceau de) fer » (état d'annexion non marqué dans *uzal*, ici complément direct). L'état d'annexion peut dans certains cas être comparé à l'« ergatif » du basque, il paraît du moins en assumer la même fonction, c'est-à-dire celle de marquer le sujet afin de le différencier du com-

titue une expansion explicitant la marque sujet (*t-*, « elle ») du verbe pour laquelle les spécialistes ont proposé diverses terminologies : « sujet lexical explicite », « complément explicatif », voire « expansion référentielle »⁸².

Les faits découlant des deux exemples que nous venons de donner ont amené dernièrement les linguistes berbérissants à constater l'existence concurrente et équivalente, et en conséquence totalement inattendue, de deux « passifs », l'un « marqué » moyennant le préfixe berbère *t-* (et sa variante *tw-*) et un autre non marqué, c'est-à-dire une forme passive identique à la forme verbale de base caractérisant d'ordinaire en berbère les constructions actives.

Le premier passif, caractérisé par la présence des préfixes *t-* / *tw-*, jouerait alors, à ce qu'il semble, le rôle *grosso modo* de la construction passive classique que connaît le basque : c'est-à-dire, on le sait, un participe au nominatif défini s'accordant pour le nombre avec le sujet dont il est attribut et accompagné par l'auxiliaire *izan*, « être », le complément agent se déclinant alors à l'ergatif, par exemple *amak ikusia da*, « il est vu par (sa) mère » ~ *amak dakusa*, « (sa) mère (le) voit ».

En effet, l'existence paradoxale de « deux passifs » en berbère rappelle l'argument des opposants à la théorie de la passivité de la langue basque qui ne manquaient pas de souligner une bizarrerie du système verbal euskarien : si, déclaraient-ils, *amak dakusa*, « (sa) mère le voit » constitue une forme passive et signifie en réalité « il est vu par (sa) mère », pourquoi existe-t-il également en basque une autre forme passive, à savoir : *amak ikusia da* ?⁸³

Les berbérissants se sont en effet posé une question semblable en ce qui concerne les formes passives non marquées et les formes passives préfixées en *t-* / *tw-* apparaissant dans leur langue. Ne pouvant accepter l'existence de deux « passifs » concurrents, voici — dès lors qu'on se place dans une optique scientifique — la seule réponse qui puisse être avancée, d'après la plupart des actuels linguistes spécialisés dans le domaine berbère, et notamment par Salem Chaker.

plément direct. L'état d'annexion s'applique également, entre autres, lorsqu'on a affaire en berbère à un verbe intransitif, ce qui est le cas du basque avec les verbes appelés autrefois « déponents ».

⁸² Etant donné qu'elle explicite nécessairement le référent de la marque personnelle sujet du verbe, c'est-à-dire qu'elle indique à quoi correspond la marque sujet *-t*, « elle » ; or cette dernière correspond au terme « clôture ».

⁸³ C'est-à-dire « complément d'agent à l'ergatif » + « participe défini » + « auxiliaire *izan* ».

Le concept, fait-il remarquer, de « ‘passif non marqué’ n’identifie pas ici une réalité de l’énoncé berbère mais une caractéristique de la traduction française : l’énoncé est dit ‘passif’ parce qu’il correspond à un énoncé français analysable en terme de passif. *La seule façon d’expliquer ce phénomène sans imposer au berbère un moule structurel extérieur est de reconnaître que le syntagme prédicatif verbal est un prédicat d’existence* qui entretient avec son indice personnel (et l’explication lexicale de celui-ci) une relation non spécifiée (‘agent’, ‘patient’, ‘attributaire’, etc.)⁸⁴ » (Chaker, 1983 : 135).

Autrement dit, un verbe usuel comme *krez* signifie « labourer » mais également « être labouré ». En conséquence, la « véritable » traduction — à partir du moment où on refuse, on l’a vu, et cela dans le cadre d’un essai d’interprétation de cette phrase, d’imposer au génie de la langue berbère un moule structurel extérieur — d’un énoncé tel que *YEKKREZ Ufellah*⁸⁵ ne sera pas « le paysan a labouré » (traduction réalisée à partir d’une construction active basée elle-même sur des schèmes mentaux classiques de type « indo-européen »), mais en réalité *YEKKREZ Ufellah* signifiera « il y a [prédicat d’existence] labour [par] le paysan ».

Et une phrase telle que *YEKKREZ Yiger* (*Yiger* = forme d’annexion du terme *iger*, « champ ») que l’on traduira en français par une tournure passive classique « le champ est labouré » signifiera en réalité « il y a labour [par] le / du champ ».

Les verbes, extrêmement nombreux à ce qu’il semble, qui autorisent les deux énoncés, c’est-à-dire passif ou actif, sont qualifiés par les berbérissants modernes de *réversibles* ou *symétriques*. Or c’est là une marque et la preuve d’un grand archaïsme de la part du berbère.

Et c’est également là que doit se trouver la solution au problème, particulièrement difficile, voire insoluble, que pose la langue basque. A l’origine, une forme comme **da-DU-da* > *dut* ne devait en conséquence ni signifier « il est eu par moi » (d’après les passivistes) ni « je l’ai ».

Cette forme devrait s’interpréter en réalité de la façon suivante : « il y a [prédicat d’existence] possession / ‘idée de posséder’ [par] moi (= *nik* → à comparer

⁸⁴ C’est nous qui soulignons. En ce qui concerne la notion de « prédicat d’existence », cf., *infra*, les travaux de Martinet à propos du basque.

⁸⁵ Etant donné que, on le sait, *ufellah* est la forme que revêt le mot *afellah* lorsque celui-ci est en « état d’annexion ».

au surplus avec le pronom personnel apparaissant dans les parlers kabyle et touareg *nek*, « moi »).

C'est uniquement parce que la langue basque est en réalité une langue extrêmement primitive, sans qu'il faille y voir là aucune connotation péjorative, que nous en sommes réduits à interpréter de manière « active » ou « passive » un tel énoncé, ce qui implique que les tenants de la passivité et les opposants à cette théorie avaient à leur façon tous les deux raisons.

Le fait venant étayer ce point de vue est le suivant : il existe en basque des verbes appelés, selon l'ancienne terminologie employée par Lafitte, « déponents », c'est-à-dire des verbes ayant toutes les caractéristiques des transitifs mais possédant néanmoins un sens intransitif : *urak diraki*, « l'eau bout » (alors que la « logique » eût plutôt exigé **ura diraki*)⁸⁶.

La question qui intéresse dès lors tous les spécialistes de la langue basque peut se résumer ainsi : pourquoi faut-il en effet assigner le cas ergatif [+ -K] aux sujets des verbes tels que *iraki(tu)*, « bouillir » ou *iraun*, « durer » alors que ceux-ci ne peuvent pas être accompagnés d'un objet [= verbes inergatifs] ?⁸⁷

La théorie « classique » de la passivité étant d'emblée, et, on l'a vu, à juste titre, écartée (elle eût traduit *urak diraki* par « *[il] est bouilli par l'eau »), les auteurs intéressés par cette question se trouvent dès lors dans l'obligation de se lancer dans une série d'explications et de démonstrations d'une complication extrême, des démonstrations du reste toutes plus ingénieuses, laborieuses et tortueuses les unes que les autres — comme le reconnaissent implicitement tous les auteurs à l'origine de ces mêmes explications.

Ces dernières se caractérisent toutes en effet par une grande « technicité », mais ce qui est vraiment le plus curieux est le fait qui suit : aucun auteur, quelle que soit la « technicité » de la démonstration mise avant, n'est à l'heure actuelle

⁸⁶ Actuellement, on emploiera plutôt les termes de « inaccusatifs » (verbes intransitifs tels que *ibili, joan*, etc., dont le sujet est en position d'objet : *gatua ibili da*, « le chat a marché » ; et les « inergatifs », c'est-à-dire des verbes construits à partir de *ukan / *edun* sans qu'il soit possible de spécifier l'objet, lequel la plupart du temps est même indéfinissable : *urak diraki / irakitzen du*, « l'eau bout » (objet = $\emptyset$).

⁸⁷ En effet, lorsque l'eau bout, « elle ne bout rien » (objet = $\emptyset$), c'est elle qui bout (autrement dit l'eau, comme on pourrait le croire à tort, *ne bout pas* les pâtes, c'est uniquement le fait de bouillir qui permet l'ultérieure cuisson des aliments, pâtes ou autres. Les autres exemples sont connus : *gerlak dirau*, « la guerre dure » (objet = $\emptyset$), etc.

en mesure d'apporter une solution véritablement convaincante à ce problème⁸⁸. Les principales études sont celles de D. M. Perlmutter, B. Levin, G. Rebuschi, etc.

Nous citerons uniquement l'hypothèse ainsi que quelques-unes des conclusions provisoires auxquelles arrive un autre de ces auteurs :

« *Dans les langues ergatives [= basque], comme dans les langues accusatives, l'assignation du cas dépendant serait liée à la présence d'une structure de type transitif, mais il serait néanmoins possible que la position objet fût vide.* » (Oyharçabal, 1994 : 141-142)

La suite du raisonnement est celle-ci :

« *Marantz fait pour cela appel à la notion de visibilité : dans les langues qui, comme le géorgien, assignent le cas ergatif aux sujets des verbes inergatifs, la position objet, bien que vide⁸⁹, serait considérée comme visible (et donc active, pour permettre ensuite l'assignation du cas dépendant — l'ergatif — au sujet), alors qu'à l'inverse en esquimau cette position serait invisible, de telle sorte que le cas dépendant, en l'occurrence l'ergatif, serait inassignable* ».

L'explication de ce phénomène serait par conséquent la suivante :

« *L'avantage de ce type d'approche est qu'elle s'accommode bien du fait relevé dans le présent travail à propos du basque, selon lequel la plupart des constructions inergatives résultent de formations détransitivisées* ».

Autrement dit, « *les principales constructions inergatives du basque [devraient être analysées] comme des formations lexicales détransitivisées, résultant ou bien d'une incorporation de l'objet réalisée au niveau du lexique dans les locutions, ou bien d'une saturation à ce même niveau du rôle thématique de l'objet dans le cas des verbes à objet canonique effacé.* »

Si cette hypothèse de travail, dont les quelques lignes citées ci-dessus ne constituent qu'un bref, quoique scrupuleusement exact, résumé, est, pour dire le moins, sophistiquée, l'explication de cet hypothétique phénomène de « détransi-

⁸⁸ Pour un tour d'horizon des principales hypothèses concernant ces difficiles questions, cf. Jean-Baptiste Coyos, 1999, *Le parler basque souletin des Arbailles : une approche de l'ergativité*, pp. 29-38.

⁸⁹ C'est-à-dire = $\emptyset$, comme en basque dans *urak diraki*, « l'eau bout » où l'objet = $\emptyset$.

tivisation »⁹⁰ ayant alors affecté en basque les verbes « inergatifs » n'en reste pas moins d'une grande complication.

En réalité, pour expliquer l'existence en basque de verbes « inergatifs », l'explication la plus réaliste, « économique » et cohérente serait celle qui prendrait appui sur le phénomène de *réversibilité* connu des verbes berbères dont nous avons parlés auparavant, une explication qui rejoindrait en outre, ce qui ne manquera pas ici de donner du poids à la présente explication, l'hypothèse de travail, entre autres, de Martinet concernant le « prédicat d'existence » pouvant caractériser la langue basque — une hypothèse de travail que cet auteur n'avait pas, il faut le souligner, bâtie à partir du cas berbère, ce qui en revanche est le cas ici ; donc cela tendrait à montrer que l'on peut arriver aux mêmes conclusions que celles d'André Martinet mais par des voies différentes⁹¹, à savoir que le cas concret du berbère semble donner raison à Martinet.

Autrement dit, *urak diraki* doit en réalité signifier « il y a [prédicat d'existence] ébullition, bouillonnement [par] l'eau / [de] l'eau ».

Ce qui permettrait de comprendre la présence du cas ergatif dans *urak* sans avoir la nécessité de faire appel à d'autres types de démonstrations, toutes d'une complication extrême. Pierre Lhande paraît conforter ce point de vue puisque d'après son dictionnaire *irakitu* signifie « bouillir, brûler, éprouver une chaleur intense », mais également « être en ébullition ».

En effet, on a remarqué depuis longtemps l'existence en basque de plusieurs verbes « à double face », à savoir :

a) Le verbe *hil*, qui tantôt signifie « mourir, être tué » (voix passive : *hil da*, « il est mort » et *otsoak hila izan da*, « il a été tué par le loup ») et tantôt « tuer » (voix active : *hil dute*, « ils l'ont tué »).

⁹⁰ Autrement dit, plus simplement, il s'agirait là du phénomène expliquant les raisons pour lesquelles il faut obligatoirement dire *urak diraki* [+ ergatif (= K) bien que *irakitu* soit pourtant intransitif] au lieu de **ura diraki* (rappelons ici que « c'est l'eau qui bout » ou, si on préfère, qu'il n'y a pas de C.O.D.)

⁹¹ André Martinet, 1974, *La linguistique synchronique*, pp. 211-227, soulignait en effet que le basque « ignore le syntagme sujet-prédicat et construit régulièrement ses énoncés par déterminations successives d'un prédicat d'existence », voire que le verbe basque « ignore la catégorie de voix. L'action y est présentée en elle-même, sans orientation par rapport aux participants ». L'analogie des faits basques avec les faits berbères serait dès lors remarquable.

b) Le verbe *izan*, qui tantôt signifie « être » (voix passive : *izaiten da*, « il est (habituellement) ») et tantôt « avoir » (voix active : *izaiten du*, « il l'a (habituellement) »).

c) Le verbe *joan*, qui tantôt signifie « aller » (voix passive : *joan da*, « il est allé ») et tantôt « amener, emmener, porter, emporter, remporter, ramener, enlever, effacer » (voix active : *Denborak izkiribu guzia joan dio liburuari*, « le temps a effacé les caractères du livre » d'après Lhande).

La seule façon d'expliquer cette bizarrerie serait en conséquence d'admettre que nous aurions là un phénomène étrange — du point de vue des langues romanes, c'est-à-dire des schèmes mentaux indo-européens ; mais un phénomène qui n'en resterait pas moins réel — de *réversibilité* connu de la langue berbère, c'est-à-dire, on l'a vu, que ces énoncés basques impliqueraient que le syntagme prédicatif verbal serait en réalité un prédicat d'existence entretenant avec l'indice personnel et l'explication lexicale de celui-ci une relation non spécifiée, à savoir : un type de relations telles que celles de « agent », « patient », etc. décrites d'ordinaire dans les diverses grammaires classiques qui ont pour objet la description, entre autres, des langues romanes environnantes.

Autrement dit, à titre d'exemple, les traductions, nécessairement imparfaites, seraient, dans le cas du verbe *izan*, les suivantes :

a) *izaiten da*, « il est (habituellement) » → d'après la présente hypothèse : trad. litt. « il y a [prédicat d'existence] présence / 'idée de présence' ».

b) *izaiten du*, « il l'a (habituellement) » → d'après la présente hypothèse : trad. litt. « il y a [prédicat d'existence] présence / 'idée de présence' [par] elle / lui », c'est-à-dire ce qu'autrefois les tenants de la passivité traduisaient d'ordinaire ainsi : « *il est eu par elle / lui ».

Cela peut paraître étrange, voire absolument déroutant, mais uniquement si l'on s'obstine à appliquer au basque des moules extérieurs au génie de la langue en lui appliquant des schèmes mentaux qui lui seraient étrangers, c'est-à-dire si on essaie à tout prix de traduire tantôt de manière passive tantôt de manière active des énoncés qui en réalité ne sont ni passifs ni actifs — en partant naturellement du principe que la façon usuelle de former actuellement le passif en basque résulte d'un calque relativement récent d'une formation équivalente issue des langues romanes environnantes : « *il a été vu par Pierre* » → *Piarresek ikusia izan da*.

Conclusion

Le basque serait ici, d'après cette hypothèse, apparenté du point de vue typologique au berbère étant donné que certains verbes basques seraient donc, comme ici en l'occurrence en kabyle, réversibles, c'est-à-dire autoriseraient à la fois un emploi passif et actif sans entraîner aucune modification formelle ; ces constructions actives ou passives se reflétant alors obligatoirement, et uniquement, dans les traductions approximatives réalisées, répétons-le, d'après les schèmes mentaux propres aux langues romanes.

Cette hypothèse de travail présente en effet certains avantages :

1) Elle permet de faire sauter le « verrou » introduit, on l'a vu, par les structuralistes, à savoir : l'existence du passif implique l'existence d'une construction active, etc. Or la langue basque n'étant à l'origine, d'après la présente hypothèse, ni active ni passive (absence de diathèse ou catégorie de voix en basque et neutralité du verbe), les objections structuralistes, entre autres, de Michelena ne tiennent plus.

2) Elle permet de fournir une explication, à la fois cohérente et « économique »⁹², à l'existence, jusqu'à présent problématique, de verbes « inergatifs » en basque et cela sans qu'il soit nécessaire de se lancer dans de longues démonstrations, au surplus d'une grande complication et la plupart du temps imparfaites. Elle fournit également une explication à l'existence en basque de verbes « à double face ».

⁹² L'« économie » ou, si on préfère, la simplicité des modèles théoriques mis en avant est toujours dans ce type de recherches, on le sait, une garantie de « vraisemblance », la complication étant d'ordinaire synonyme d'« invraisemblance ». L'explication d'un phénomène peut être complexe, voire extrêmement complexe, mais les modèles théoriques au sein desquels s'inscrivent obligatoirement un ou la totalité de ces phénomènes se caractériseront toujours par une grande simplicité.

Bibliographie

ALLATI, A. (1999), « Toponymie et reconstruction linguistique en Afrique du Nord et aux îles Canaries », *Langues et linguistique*, n° 25, pp. 9-53.

ALVAREZ, J., 1950, « Pasaje de Mela sobre Cantabria », *Archivo Español de Arqueología*, Madrid, XXIII, n° 79, pp. 174-180.

AZKARATE, M. & ALTUNA, P., 2001, *Euskal morfologiaren historia*, Elkarlanean, Saint-Sébastien.

BÄHR, G., 1934, « El Vasco y el Camítico », *Revue Internationale des Etudes Basques*, 25, pp. 240-244.

BELASKO, M., 2000, *Diccionario etimológico de los nombres de los montes y ríos de Navarra*, Ed. Pamiela, Pamplona-Iruña.

BENVENISTE, E., 1946, « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société de Linguistique*, XLIII, fasc. 1, n° 126.

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale, 1*, éd. Gallimard, Paris.

BERTOLDI, V., 1931, « Problèmes de substrat », *Bulletin de la Société de Linguistique*, XXXII, pp. 98-99.

BILLANOVICH, G., 1958, « Dall'antica Ravenna alle Biblioteche umanistiche », in *Università cattolica del Sacro Cuore. Annuario*, pp. 74-91.

CARO BAROJA, J., 1981, *Los pueblos de España*, Ediciones Istmo, Colección Fundamentos, t. I et II, Madrid.

CAVALLIN, S., 1955, « Le poète Domnulus. Etude prosopographique », in *Sacris erudiri*, VII, pp. 49-66.

CESAR, J., 1972, *La guerre civile (Commentarii de bello civili)*, présentation et traduction de Pierre Fabre, éd. « Les Belles Lettres », Paris.

CHAKER, S., 1983, « A propos du passif berbère », *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, Travaux 2, pp. 129-130.

- COROMINES, J., 1972, *Tópica Hespérica*, I, Gredos, Madrid.
- COYOS, J.-B., 1999, *Le parler basque souletin des Arbailles : une approche de l'ergativité*, L'Harmattan, Paris.
- DALLET, J. M., 1953, *Le verbe kabyle. Lexique partiel du parler des At'Mangellat*, vol. I, Fort-National, Alger.
- DALLET, J.-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français*, éd. SELAF, Paris.
- DALLET, J.-M., 1985, *Dictionnaire français-kabyle*, éd. SELAF, Paris.
- DELARTIGUE, R., 1904, *Monographie de l'Aurès. Documents sur Batna et sa région*, Constantine.
- DELHEURE, J., 1984, *Dictionnaire mozabite-français, langue berbère parlée du Mzab, Sahara septentrional, Algérie*, éd. SELAF, Paris.
- DESANGES, J., 1962, *Catalogues des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, Publications de la section d'histoire, n° 4.
- DIODORE DE SICILE, 1851-1865, *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile en quatre volumes, traduction nouvelle, avec une préface, des notes et un index, par M. Ferd. Hofer, Adolphe Delahays, 4 et 6, Rue Voltaire, 1851, Paris ; deuxième édition, Librairie L. Hachette et C^{ie}, Boulevard Saint-Germain, n° 17, 1865, Paris.
- DRAY, M., 1998, *Dictionnaire français-berbère. Dialecte des Ntifa*, éd. L'Harmattan, Paris.
- DRAY, M., 2001, *Dictionnaire berbère-français. Dialecte des Ntifa*, éd. L'Harmattan, Paris.
- EGINHARD, 2007, *Vie de Charlemagne*, éditée et traduite par Louis Halphen, éd. « Les Belles Lettres », Paris.
- FRICK, C., 1880, *Chorographie*, rééd. Stuttgart, 1968.
- FURUNDARENA, J. J., 2002, *Hondarribiko toponimia*, Onomasticon Vasconiae, 23, Euskaltzaindia.
- GARCIA Y BELLIDO, A., 1947, *La España del siglo I de nuestra era, según P. Mela y C. Plinio*, Madrid.
- GARCIA, A., 1961, « Mela y los cántabros », *Archivum. Revista de la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Oviedo*, XI, n° 1-2, pp. 139-196.

GAVEL, H., 1931, « Du nom de Bayonne et de quelques autres : noms de lieux aquitains ou espagnols », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres, Arts et Etudes Régionales de Bayonne*, n° 7, pp. 37-47.

GAVEL, H., 1921, « Eléments de phonétique basque », *Revue Internationale des Etudes Basques*, 12, an 15.

GAVEL, H., 1930, « Observations sur la passivité du verbe basque », *Revue Internationale des Etudes Basques*, 26, pp. 1-26.

GORROCHATEGUI, J., 1984, *Estudio sobre la onomástica indígena de Aquitania*, Servicio editorial del País Vasco, Vitoria-Gasteiz.

GRANDAZZI, A., 1997, *La fondation de Rome*, éd. « Les Belles Lettres », Paris.

HAGÈGE, C., 1982, *La structure des langues*, Collection « Que sais-je ? », quatrième édition corrigée 1995, n° 2006, PUF, Paris.

HERODOTE, 1964, *Œuvres complètes*, collection La Pléiade, Gallimard, Paris.

IGLESIAS, H., 2000, *Noms de lieux et de personnes à Bayonne, Anglet et Biarritz au XVIII^e siècle : origine, signification, localisation, proportion et fréquence des noms recensés*, éd. Elkar, Donostia / Saint-Sébastien.

KURZE, F., 1895, *Annales regni Francorum inde ab a. 741 usque ad a. 829*, collection *Scriptores rerum Germanicum in usum scholarum*, Hanovre.

LACARRIÈRE, J., 1981, *En cheminant avec Hérodote*, Hachette, Paris.

LAFITTE, P., 1931, « Pour ou contre la passivité de la langue basque », *Gure Herria*, pp. 263-271.

LARRAMENDI (de), M., 1969, *Corografía o descripción general de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*, Edición, introducción, notas e índices por J. I. Tellechea Idígoras, Saint-Sébastien.

LEVIN, B. C., 1983, *On the Nature of Ergativity*, Thèse, M.I.T., Cambridge, Massachusetts.

LUCHAIRE, A., 1879, *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, réédition : Slatkine, Genève, 1973.

MARTINET, A., 1974, *La linguistique synchronique*, PUF, Paris.

MARTINET, A., 2005, *Economie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*, Maisonneuve & Larose, Paris.

MARTÍNEZ RUIZ, E. & MAQUEDA, C. (coords.) et alii, (2003), *Atlas Histórico de España I*, éd. Istmo, Madrid.

MELA, P., 1875, *Œuvres complètes*, avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. Nisard, éd. Fermin-Didot, Paris.

MICHELENA, L., [1961], 1990, *Fonética Histórica Vasca*, coll. *Anejos del Anuario del Seminario de Filología Vasca 'Julio de Urquijo' / Obras completas de Luis Michelena* ; 4/1, Diputación Foral de Guipúzcoa, Donostia / Saint-Sébastien.

MICHELENA, L., 1954, « De onomástica aquitana », *Pirineos* 10, pp. 409-458.

MORVAN, M., 1996, *Les origines linguistiques du basque*, P.U.B, Bordeaux.

MUKAROVSKY, H., 1966, « Les rapports du basque et du berbère », *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (GLECS)*, t. X, Paris, pp. 177-184.

MUKAROVSKY, H., 1969, « Baskisch-berberische Entsprechungen [concordances basco-berbères] », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, T. 62, Vienne, pp. 32-51.

MUKAROVSKY, H., 1969, « Über die Lautgesetzmäßigkeiten berberisch-baskischer Entsprechungen [Sur les régularités phonétiques des concordances basco-berbères] » *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft (ZDMG)*, supplément I, XVII^e *Journée Allemande des orientalistes (discours)*, Wiesbaden, pp. 1137-1143.

MUKAROVSKY, H., 1972, « El Vascuence y el Bereber », *Euskera*, XVII, pp. 5-48, article constituant la version espagnole d'un autre article en langue allemande intitulé « Baskisch und Berberisch », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, t. 59/60, Vienne, pp. 52-94

MÜLLER, K., 1883, *Claudii Ptolomaei Geographia*, Didot, Paris.

OYHARÇABAL, B., 1991, « Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes », *Anuario del Seminario 'Julio Urquijo'*, XXV : 3, Saint-Sébastien, pp. 965-975.

OYHARÇABAL, B., 1992, « Structural and Inherent Case Marking : Ergacusativity in Basque », in J. Lakarra & J. Ortiz de Urbina *Syntactic Theory and*

Basque Syntax, in *Anejos del Anuario del Seminario de Filología vasca 'Julio de Urquijo'*, Saint-Sébastien, pp. 309-342.

OYHARÇABAL, B., 1994, « Contribution de la comparaison typologique à une analyse des rapports ergativité / (in)transitivité en basque », in *La langue basque parmi les autres. Influences et comparaisons*, dir. Jean-Baptiste Orpustan, Izpegi, Saint-Etienne de Baïgorry, pp. 115-147.

PELLEGRIN, A., 1949, *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : étymologie, signification*, éd. S.A.P.I., Tunis.

PERLMUTTER, D. M., 1978, « Impersonal passives and the unaccusative hypothesis », in J. Jaeger *et alii*, *Proceedings of the Berkeley Linguistics Society*, IV.

PLINE L'ANCIEN, 1850-51, *Hist. Nat. de Pline*, avec la traduction en français, par Emile Littré, 2 vol., Paris.

PRASSE, K., 1972, « Parenté berbère-libyque », chap. II, in *Manuel de grammaire touarègue*, tome III, Copenhague.

RAYMOND, P., 1863, *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées* (réimpression de l'édition de 1863 par Ekaïna sous le titre *Dictionnaire topographique. Béarn-Pays Basque*), 1983, éd. Ekaïna, Saint-Jean-de-Luz.

REBUSCHI, G., 1982, *Structure de l'énoncé en basque*, Département de recherches linguistiques, Université de Paris VII. Nouvelle édition, Paris, SELAF, 1984.

REBUSCHI, G., 1986, « Pierre Lafitte : le grammairien », *Bulletin du Musée Basque*, n^{os} 113 et 114, *Hommage à Pierre Lafitte*, pp. 117-123

ROSTAING, Ch., 1973, *Essai sur la toponymie de la Provence, depuis les origines jusqu'aux invasions des Sarrasins*, Laffite Reprints, Marseille (première édition 1950).

SAINZ ECHEVERRÍA, A., 1996 « Materiales de toponimia vasca renteriana », *Bilduma* 10, pp. 9-27.

SALLMANN, K. G., 1971, *Die Geographie des älteren Plinius in ihrem Verhältnis zu Varro, Versuch einer Quellenanalyse*, Berlin / New York.

SALLUSTE, C., 2000, *La guerre de Jugurtha*, texte établi et traduit par A. Ernout. Introduction et notes par J.-F. Cottier, Collection de Poche, « Les Belles Lettres », éd. Ernout, Paris.

SCHUCHARDT, H., 1923, *Primitiae linguae vasconum : Einführung ins Baskische*, Max Niemeyer, Halle and Saale.

SCHUCHARDT, H., 1972, « Sobre la formación de las flexiones de relación del verbo vasco », *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*, XXVIII, cuadernos 2° et 3°, pp. 217-337 (version espagnole de G. Bähr — revue et corrigée par Angel Goenaga — d'une étude intitulée *Baskische Studien I, Über die Entstehung der Bezugsformen des baskischen Zeitworts*, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Vienne, 1893).

SCHULTEN, A., 1914, *Numantia. Band I. Die Keltiberer und ihre Kriege mit Rom*, München.

SCHULTEN, A., 1920, *Hispania*, Barcelone

SCHULTEN, A., 1955, *Iberische Landeskunde*, I, Strasbourg.

SCHULTEN, A., 1962, *Los cántabros y astures y su guerra con Roma*, Espasa-Calpe, Madrid.

SERVIER, J., 1990, *Les Berbères*, Collection « Que sais-je ? » n° 718, P.U.F, troisième édition, Paris.

SILBERMAN, A., 1988, *Pomponius Mela. Chorographie. Pomponii Melae De Chorographia*, Collection des Universités de France, « Les Belles Lettres », Paris.

STRABON, 1966, *Géographie*, T. II, Liv. III-IV, texte établi et traduit par François Lasserre, éd. « Les Belles Lettres », Paris.

TITE-LIVE, 1994, *La Seconde guerre punique, 2. Histoire romaine, livres XXVI à XXX*, introduction, traduction et notes d'A. Flobert, Flammarion, Paris.

TOVAR, A., 1954, *La lengua vasca*, « Biblioteca Vascongada de los Amigos del País », deuxième édition, Saint-Sébastien.

TRASK, R.L., 1997, *History of Basque*. Ed. Routledge, New York / London.

UHLENBECK, C. C., 1909, *Contribution à une Phonétique comparative des dialectes basques*, traduction française de Lacombe, *Revue Internationale des Etudes Basques*.

VIELLIARD, J., 1997, *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. Texte latin du XII^e siècle, édité et traduit en français d'après les manuscrits de Compostelle et de Ripoll*, cinquième édition, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris.

ZYHLARZ, E, 1932, « Zur angeblichen Verwandtschaft des Baskischen mit afrikanischen Sprachen » [Sur la présumée parenté du basque avec les idiomes africains], *Praehistorische Zeitschrift*, XXIII, fascicule ½, Vienne, pp. 69-77.

Index

- Abd al-Rahman III, 8
Afrique, 21, 26, 27
Aimery Picaud, 8
Aire-sur-Adour, 41
Algérie, 5, 21, 43, 69, 72
Algésiras, 11
Altai, 21
Andalousie, 7, 11
Aquitania, 70
Arabes, 25, 26
Arabie, 25
Arrien, 19
aryen, 25
Aryens, 25
Asturiens, 18
-ātes, 41
Avignon, 12
Bagrada, 18, 19, 26
Bagrāda-s, 19, 29
Bagraade, 17, 18, 19, 20, 25
Basques, 8, 9, 30, 48, 49, 68, 70
Bayonne, 8, 70
Benearni, 41
Benveniste, 53, 54
Berbères, 7, 8, 9, 27, 73
Bertandegui, 13, 14, 17
Bertoldi, 39, 40, 41
Bibliothèque Vaticane, 12
Bidassoa, 13, 14, 16
Billanovitch, 12
Biscaye, 5, 6
Caequosa, 41
Caesar, 17
Cantabres, 18
Castetarbe, 38
Castet-Tarbe, 38
César, 24, 39, 41
Chalosse, 41
Cocosates, 41
Codex Vaticanus latinus, 12
Cordoue, 8
Coromines, 15, 27, 69
Damas, 7
Deva, 13, 14
Diodore de Sicile, 24
Eauze, 41
Eginhard, 8
Elusa, 41
Elusates, 41
Espagne, 15, 27
Europe, 25
ezki, 5
Ezkin, 3, 5, 79
Ezquirin, 5
France, 8, 12, 73
Francs, 8
Frédégaire, 41
Frick, 13
Garrosse, 41
Gascogne, 14
gascon, 16
Gavel, 5, 16, 17, 32, 34, 36, 38, 48, 49, 50
géorgien, 63

Gorrochategui, 70
 Gredos, 7, 69
 Guadarrama, 7
 guipuzcoan, 17, 29, 53
Halsco-, 37, 38
 Heiric d'Auxerre, 12
 Higuer, 16
ibar, 4, 5
Ibardi(ri)n, 3, 79
Ibardin, 3, 4, 5
Ibardirin, 3, 4, 5
ibrin, 4
idi, 6
Idirin, 3, 5, 6, 79
 Iran, 19, 25
 Italie, 12
 Lacarrière, 20
 Joseph, 13
 kabyle, 43, 45, 46, 58, 59, 62, 66, 69
 Kazakhstan, 26
 Labourd, 3, 4, 37
 Lafitte, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 62, 72
 Laharie, 41
 Landes, 37, 41
 Larraga, 41, 42
 Larragueta, 41
 Larramendi, 13, 14, 17, 70
 Libye, 21
Libyens, 21, 27
Loçam, 41
 Madre, 15, 16
 Madredagua, 15
 Madredelagua, 15
 Madrid, 7, 68, 69, 71, 73
Magrada, 11, 13, 16, 17, 18, 19, 26, 29, 79
 Magradi, 19
Marantz, 63
 Marsan, 41
 Martinet, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 61, 64
Megradi, 19
 Méla, 15, 16
 Michelena, 34, 36, 38, 39, 41, 42, 66, 71
 Morcenx, 41
 Moret, 13, 16
 Moyen-Orient, 19
 Mukarovsky, 30, 31, 32, 46
Navarraïs, 8
 Navarre, 4, 5, 16, 37
 Olite, 41
 Onneca, 8
Oria, 13, 14
 Orthez, 38
 Oyarzun, 13, 14, 15, 16, 17
 Oyharçabal, 48, 49, 63
 Oyhénart, 45
 Pampelune, 8, 41
Pamplonais, 8
 Pasaia, 15
 Pasajes de San Juan, 15
 Pétrarque, 12
 Pline, 17, 19, 28, 39, 41, 72
 Ptolémée, 16, 17, 19, 20, 25, 26, 41
 Ravenne, 12
 Rebuchi, 49
Rentería, 14, 15, 16
 Ribera, 41
Romains, 22, 39, 40, 42
 Rome, 18, 21, 22, 23, 27, 70
 Rostaing, 18, 72
 Russie, 21
Rusticius Helpidius Domnulus, 12
Sarrasins, 8
 Schuchardt, 5, 30, 31, 35, 43, 48, 54, 57, 73
 Schulten, 11, 13, 16, 18, 73
Scythes, 21
 Scythie, 21
Sibulates, 41
Sibusates, 41
 Sierra Morena, 7
 Sierra Nevada, 7
 Silberman, 11, 12, 13

Soule, 41
Strabon, 19
Subero, 42
Subola, 41
Subulātes, 41
Suburates, 41
Suburātes, 41
Sybillates, 41
Syrie, 21
Talsco, 37, 38
Talscu, 37
Tarbel(l), -i, 37, 38
Tarbelles, 37, 39
Tarbelli, 41
Tárraga, 41, 42
Tartas, 41
Tarusates, 41
TASCONIUM, 39, 40
Tibhirin, 4
tibhirin, 4
Tingentera, 11

Tite-Live, 17
Titius Probus, 12
Tolosates, 41
toska, 40, 41, 42
touareg, 43, 45, 46, 62
Toulouse, 41
Tovar, 30, 32, 34, 41, 44, 47, 73
Trask, 38, 46, 53
Tunisie, 21, 26
Turquie, 21
Tursan, 41
Uhlenbeck, 16, 73
Vallis Subola, 41
Vascones, 41, 42
Vat. lat., 12, 13
Vidasoa, 13
Virgile de Salzbourg, 12
Zeberio, 6
Zubero, 42
Zyhlarz, 31

Table des matières

Les énigmatiques <i>Ibardi(ri)n</i>, <i>Ezkin</i> et <i>Idirin</i> : toponymes basques de type « berberoïde » ?	3
<i>Ibardin</i> , moderne <i>Ibardin</i>	3
<i>Ezkin</i>	5
<i>Idirin</i>	6
Présence berbère en territoire basque : existence récente ou ancienne ?	6
Le fleuve <i>Magrada</i>	11
L’empreinte nord-africaine et orientale	13
La toponymie <i>renteriana</i> : une découverte inattendue	15
Concordance « basco-berbère »	17
Le Bagrade d’Asie	19
La conquête arabe	25
Le témoignage de Salluste	27
La parenté de la langue berbère et du basque : nouvelle approche	30
La question « basco-berbère »	31
La question de la sonorisation des occlusives initiales	35
Le préfixe <i>t-</i> : pronom de troisième personne ?	43
Analyse des formes verbales synthétiques en basque	47
La théorie de la passivité	48
Conclusion	66
Bibliographie	68
Index	76

**More
Books!**

yes

Oui, je veux morebooks!

I want morebooks!

Buy your books fast and straightforward online - at one of the world's fastest growing online book stores! Environmentally sound due to Print-on-Demand technologies.

Buy your books online at

www.get-morebooks.com

Achetez vos livres en ligne, vite et bien, sur l'une des librairies en ligne les plus performantes au monde!

En protégeant nos ressources et notre environnement grâce à l'impression à la demande.

La librairie en ligne pour acheter plus vite

www.morebooks.fr

OmniScriptum Marketing DEU GmbH
Heinrich-Böcking-Str. 6-8
D - 66121 Saarbrücken
Telefax: +49 681 93 81 567-9

info@omniscryptum.com
www.omniscryptum.com

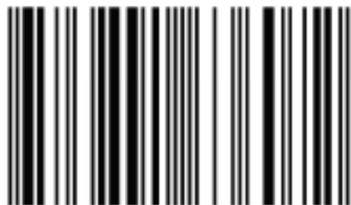
OMNIScriptum



Basques et Berbères

Les relations linguistiques entre le basque et le berbère sont-elles réelles ou imaginaires ? Hans Mukarovsky, dans les années soixante, reprit entièrement la question "basco-berbère", tombée un peu dans l'oubli, et cela principalement à la suite des travaux d'Ernst Zyhlarz, un auteur qui au cours des années trente avait affirmé, mais sans toutefois en apporter la preuve, qu'il fallait abandonner les concordances lexicales entre le basque et les langues africaines - précisons qu'à l'époque les hypothèses "africanistes" n'étaient guère en vogue en Europe, notamment en Allemagne. Mukarovsky porta ses efforts en direction de la structure interne de ces deux langues. Cela étant, il commit quelques erreurs dans le domaine, entre autres, de la phonétique historique du basque, ce qui invalida une partie de sa démonstration. Pourtant, il paraît encore exister d'autres pistes de recherche qui sembleraient plaider en faveur de la parenté "basco-berbère", des hypothèses de travail inédites que nous allons à présent exposer le plus clairement possible en nous basant pour cela, dans un premier temps, sur les auteurs les plus qualifiés et les plus sûrs en la matière.

Hector Iglesias est docteur en Etudes Basques. Après des études de littérature et de linguistique basques à l'Université Bordeaux Montaigne, l'auteur a publié au cours des dernières années plusieurs ouvrages ainsi qu'une quarantaine d'articles de recherche dans des revues spécialisées.



978-3-8416-3607-2